

PROJET DE PHOSPHATE INTÉGRÉ Fruit d'une stratégie visionnaire du président Tebboune

Page 10

VISITE DE SIFI GHRIEB AU NIGER LANCEMENT D'UN GRAND PROJET PÉTROLIER

Page 11



INCENDIES DE FORÊTS



Les
indemnisations
seront lancées
le 18 août

Page 09

SAÏD SAYOUD REÇOIT L'AMBASSADEUR D'OMAN



SIGNATURE DU MÉMORANDUM DE COOPÉRATION AÉRIENNE

Page 08

LA ZAOUÏA BELKAÏDIA EL HEBRIA OUVRE SON CYCLE DU MAWLID



« RAWDAT EL MOUHIBINE » AU RENDEZ-VOUS DE RABIE EL AOUEL

Page 04

FLN D'ORAN



LA BATAILLE DES STRUCTURES AVANT CELLE DES URNES

Page 04

LA BATAILLE DES POSTES S'ENLISE À L'APC D'ORAN



EXÉCUTIF COMMUNAL ET COMMISSIONS PERMANENTES AU CŒUR D'UNE NOUVELLE PASSE D'ARMES

Page 03

INFRASTRUCTURES, MOBILITÉ ET HABITAT



LE WALI MET LA PRESSION SUR LES CHANTIERS POUR ACCÉLÉRER LEUR LIVRAISON

Page 02

INFRASTRUCTURES, MOBILITÉ ET HABITAT

Le wali met la pression sur les chantiers pour accélérer leur livraison



Meriem B

De Djamel Eddine à El Kerma, en passant par le boulevard Des Lions et Sidi El Bachir, le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a consacré sa tournée de jeudi à plusieurs projets d'aménagement, de mobilité, de stationnement et d'habitat. Des opérations dont les niveaux d'avancement diffèrent, mais qui font désormais l'objet d'un suivi plus rapproché de l'exécutif de wilaya, avec une même exigence : accélérer la réalisation sans compromettre la qualité des ouvrages.

À la cité Djamel Eddine, l'un des chantiers les plus avancés visités au cours de cette sortie affiche un taux de réalisation de 78%. Le projet porte sur l'aménagement d'un axe d'environ trois kilomètres reliant deux carrefours giratoires jusqu'au quartier Essabah. Placée sous la supervision de la Direction du logement, l'opération prévoit une intervention qui dépasse la seule réfection de la voirie.

Elle comprend notamment la réorganisation des trottoirs, l'amélioration des espaces verts, la création d'aires de jeux ainsi que l'aménagement

d'emplacements destinés à de petits kiosques. À travers cette opération, il s'agit de donner davantage de cohérence à un axe urbain particulièrement fréquenté et d'améliorer à la fois son fonctionnement et son environnement immédiat.

Alors que le chantier approche de sa phase finale, le wali a demandé aux responsables concernés de renforcer le rythme d'exécution afin de respecter les délais arrêtés. Une accélération qui doit toutefois rester compatible avec les exigences de qualité.

Le stationnement au cœur des préoccupations

Au boulevard Des Lions, la tournée a pris une autre dimension avec l'inspection d'un parking automobile à sept niveaux, appelé à renforcer l'offre de stationnement dans un secteur soumis à une forte pression automobile. Le projet est désormais proche de son achèvement, les raccordements aux différents réseaux ayant été finalisés.

Les équipements de vidéosurveillance et le dispositif de sécurité incendie ont également été installés. Des places réservées aux personnes à mobilité réduite ont été prévues dans cette in-

frastructure qui devrait, une fois mise en service, contribuer à réduire la pression exercée sur les espaces de stationnement et à limiter les arrêts anarchiques dans ce secteur très fréquenté.

À Sidi El Bachir, dans la commune de Bir El Djir, l'enjeu est cette fois directement lié à la circulation. Le wali a inspecté le deuxième tronçon du projet de voie en double chaussée, dont l'avancement atteint actuellement 30%.

Cette nouvelle liaison doit permettre de relier Sidi El Bachir aux quatrième et cinquième voies de contournement et d'offrir aux automobilistes un itinéraire supplémentaire. À terme, l'infrastructure est appelée à jouer un rôle dans la redistribution des flux de circulation et la réduction de la pression sur certains axes existants. Sur ce chantier, l'accent a été mis sur le respect des normes techniques. Le wali a insisté sur la nécessité de garantir une réalisation conforme aux prescriptions en vigueur, l'objectif étant de concilier célérité d'exécution et durabilité des ouvrages.

À El Kerma, le chantier des 205 logements LSP relancé

Le volet habitat a constitué une autre étape importante de la tournée à El Kerma, où le wali s'est penché sur la situation de 205 logements sociaux participatifs répartis sur trois sites. Les interventions concernent essentiellement les aménagements extérieurs, notamment les voies d'accès, les trottoirs et l'éclairage public.

La reprise de ces travaux intervient dans le cadre des efforts visant à solder les opérations demeurées inachevées dans le cadre de l'ancienne formule LSP. Pour les bénéficiaires concernés, l'enjeu est de voir enfin débloquer des programmes restés en suspens et de permettre leur achèvement dans des conditions maîtrisées.

L'exécutif de wilaya entend, dans ce cadre, privilégier des entreprises disposant des capacités techniques et matérielles nécessaires pour mener à bien les travaux dans des délais raisonnables.

La tournée s'est achevée à la mosquée Abdallah Ibn Salam, située au boulevard Maâta Mohamed El Habib, au centre d'Oran. Cet édifice fait actuellement l'objet d'une opération de réhabilitation destinée à achever sa remise en état et sa valorisation.

Plusieurs interventions restent toutefois à finaliser, notamment la réalisation du réseau de chauffage central, la pose du revêtement de sol et l'installation de la moquette. Le wali a, là encore, appelé à intensifier les efforts afin de permettre l'achèvement des travaux dans les délais fixés. À travers cette série d'inspections, l'exécutif de wilaya affiche ainsi une volonté de maintenir la pression sur les différents chantiers, particulièrement ceux qui présentent un impact direct sur la circulation, le stationnement, l'environnement urbain et les conditions de vie. Une démarche qui place désormais le suivi de l'exécution et la livraison effective des projets au même niveau que leur lancement.

LUTTE CONTRE L'OCCUPATION ANARCHIQUE DU DOMAINE PUBLIC

À Oran, les trottoirs passent sous surveillance

Sarah M

Au cœur du centre-ville d'Oran, les autorités locales durcissent le ton contre l'occupation illicite des espaces réservés aux piétons. Une opération de libération des trottoirs a été menée au niveau de l'avenue Larbi Tebessi, donnant lieu à la saisie de tables et de chaises ainsi qu'au retrait de plusieurs obstacles installés sans autorisation. L'intervention a été conduite par la Cellule de l'environnement et de la protection du milieu relevant du cabinet du wali, en coordination avec les services de sécurité et en présence du délégué à la sécurité de la wilaya. Elle s'inscrit dans le cadre des instructions du wali d'Oran, Brahim Ouchene, visant à mettre un terme aux atteintes au domaine public et à l'occupation irrégulière des trottoirs.

Sur le terrain, les équipes mobilisées ont ciblé les installations qui empiètent sur les cheminements piétons. Tables, chaises et barrières disposées sans autorisation ont ainsi été retirées, afin de restituer aux trottoirs leur fonction et de rétablir une circulation plus fluide dans cette artère du centre-ville. Au-delà de l'intervention ponctuelle, l'opération marque la volonté des autorités de renforcer le contrôle de l'espace public et de lutter contre des pratiques qui se sont progressivement banalisées dans plusieurs secteurs urbains. La démarche vise également à préserver les droits des piétons, particulièrement dans les zones commerciales et les artères à forte fréquentation. Cette action s'ajoute ainsi aux opérations engagées à Oran pour remettre de l'ordre dans l'utilisation du domaine public et faire respecter les règles encadrant son occupation.

MISSION MÉDICALE DU HADJ 2027

Les candidats retenus à Oran, en attendant l'ultime tirage au ministère

H. N

La Direction de la santé et de la population (DSP) d'Oran a procédé, jeudi, à la sélection des candidats appelés à intégrer la mission médicale chargée d'accompagner les pèlerins algériens lors du Hadj 1448 de l'Hégire, prévu en 2027. Cette première étape, menée au niveau local dans le cadre des dispositions arrêtées par le ministère de la Santé, sera suivie la semaine prochaine d'un dernier tirage au niveau central, à l'issue duquel la liste officielle des membres de la mission sera définitivement arrêtée.

L'opération a concerné les candidats issus des différentes spécialités médicales et paramédicales, ainsi qu'un agent chargé du trans-

port sanitaire. Le choix a été effectué après dépouillement des enveloppes scellées, dans le respect des règles de transparence et d'égalité des chances. L'opération a été suivie au niveau de la DSP par le Dr Youcef Boukhari, chef du service de la prévention. Cette procédure s'inscrit dans le cadre des instructions ministérielles visant à constituer une mission médicale suffisamment étoffée pour assurer la prise en charge sanitaire des pèlerins durant leur séjour aux Lieux Saints. Médecins, personnels paramédicaux et agents de soutien seront ainsi mobilisés afin d'assurer les soins et l'accompagnement médical nécessaires aux hadjis tout au long de leur séjour. Des établissements hospitaliers de la wilaya ont également engagé le processus de sélection.

À l'EPH Medjber Tami d'Ain El Turck, le tirage s'est déroulé dans des conditions qualifiées de rigoureuses et transparentes, avec pour principe directeur de garantir les mêmes chances à l'ensemble des candidats. Parmi les personnes retenues lors de cette opération figurent le Dr Abderrahmane Harbouche, spécialiste en chirurgie générale, Mendil Mokhtaria, médecin généraliste, Lamouri Amel, spécialiste en réanimation, Djelouli Mohamed, infirmier de santé publique, ainsi que Douah Ghanem, chauffeur. Au niveau de la DSP d'Oran, le tirage a également permis de retenir Mahmoud Benatta, professeur spécialiste en urologie à l'hôpital Dr Benzerdjeb, Bouali Mustapha, médecin généraliste à l'établissement public de santé de proximité

d'Oued Tlélât, Bahi Omar Wafa, spécialiste en médecine interne, Bensinane Hadjer, spécialiste en pneumologie à l'établissement de santé de proximité El Ghoulalem, ainsi que Messaad Mohamed Othmane, spécialiste en chirurgie générale à l'hôpital Dr Mohamed Seghir Nekkache d'El Mohgoun.

Deux étapes franchies, une dernière en vue

Avec ces opérations, le processus de sélection a franchi deux premières étapes au niveau local. Il reste désormais le tirage au sort organisé par le ministère de la Santé, prévu la semaine prochaine, qui devra départager les candidats et permettre d'arrêter la composition définitive de la mission médicale appelée à accompagner les pèlerins oranais lors du prochain Hadj.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail:
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LA BATAILLE DES POSTES S'ENLISE À L'APC D'ORAN

Exécutif communal et commissions permanentes au cœur d'une nouvelle passe d'armes

Habib Benaouda

À trois mois de la fin du mandat électoral, l'APC d'Oran peine toujours à solder la question des postes exécutifs vacants. La session extraordinaire tenue jeudi devait permettre de débloquent plusieurs dossiers urgents liés au fonctionnement de l'assemblée communale. Elle s'est finalement achevée sans décision sur les six postes de l'exécutif ni sur les présidences des commissions permanentes, renvoyant ces arbitrages à une prochaine séance.

Dans une assemblée déjà fragilisée par plusieurs suspensions et par la vacance de certaines fonctions, cette nouvelle remise à plus tard intervient à un moment particulièrement sensible. À quelques mois de l'échéance du mandat, les débats autour de la répartition des responsabilités prennent une dimension politique évidente, alors même que la priorité devrait être donnée à la continuité du service public et au règlement des dossiers en attente.

Le dossier des adjoints au président cristallise notamment les tensions. Avec ses 43 sièges, l'APC d'Oran compte six postes d'adjoints, conformément au cadre fixé par la loi n° 11-10 relative à la commune. L'article 69 détermine leur nombre en fonction de l'importance de l'assemblée, tandis que l'article 70 prévoit que la liste des élus proposés par le président doit être soumise à l'approbation de l'assemblée à la majorité abso-

lue.

Autrement dit, le président ne peut procéder seul à la désignation de ses adjoints. Entre proposition et validation, le dispositif légal impose une forme de compromis politique et institutionnel. Une exigence qui prend tout son relief à Oran, où les équilibres internes de l'assemblée rendent particulièrement sensible toute redistribution des responsabilités.

Même configuration pour les commissions permanentes. Leur composition doit respecter les règles prévues par la législation, notamment le principe de représentation proportionnelle des différentes composantes de l'assemblée. Chaque commission élit ensuite son président parmi ses membres.

Derrière cette mécanique institutionnelle se profile donc, inévitablement, la question des rapports de force et du partage des responsabilités au sein du conseil communal. Le report de ces décisions n'est pas sans conséquence. Alors que la commune est appelée à accélérer la prise en charge de nombreux dossiers et à assurer une gestion plus stable à l'approche de la fin du mandat, l'absence de règlement définitif de la composante exécutive entretient une situation d'attente. Une situation d'autant plus délicate que les enjeux de la période ne sont pas uniquement administratifs.

La séance de jeudi a néanmoins permis de trancher un autre volet de la réorganisation com-

munale, avec l'approbation de la désignation des délégués communaux. Mais le principal enjeu de la réunion, à savoir la mise en place des six postes de l'exécutif et la désignation des présidents des commissions, reste entier.

À cette équation institutionnelle est venu s'ajouter un dossier financier particulièrement sensible. Il concerne la désignation d'un nouveau liquidateur chargé de régler la situation des dettes de l'Office de la culture et des arts, évaluées, selon les données évoquées lors des débats, à près de 22 milliards de centimes. La proposition a donné lieu à des échanges au sein de l'assemblée, notamment après le retrait du précédent liquidateur, qui n'a pas poursuivi sa mission. À l'APC d'Oran, la fin du mandat s'annonce donc loin d'être une simple période de transition. Entre postes vacants, commissions à recomposer, dossiers financiers à solder et équilibres politiques à préserver, les élus se retrouvent face à une équation aussi complexe que sensible.

À trois mois de l'échéance, la question n'est plus seulement celle de savoir qui occupera quels postes. Elle est aussi celle de la capacité de l'assemblée à dépasser les rivalités internes pour assurer, jusqu'au dernier jour du mandat, la continuité et l'efficacité du service public. Car dans cette bataille de la dernière heure, le véritable enjeu devrait rester la gestion de la ville et les intérêts des Oranais.

UNE VIDÉO TOURNÉE À L'EPH D'EL MOHGOUN SUSCITE LA POLÉMIQUE

La direction saisit la justice contre son auteur

H. N.

La polémique née de la diffusion d'une vidéo tournée à l'intérieur de l'Établissement public hospitalier (EPH) Dr Nekkache Mohamed Seghir d'El Mohgoun prend une tournure judiciaire. La direction de l'établissement a décidé de saisir la justice contre l'auteur de la vidéo, après la diffusion sur les réseaux sociaux d'images accompagnées, selon elle, d'accusations et d'allégations infondées mettant en cause la présence et l'activité des médecins et des agents de l'hôpital.

À l'origine de cette affaire, une démarche administrative effectuée par l'intéressé, qui s'était présenté à l'établissement afin d'obtenir un certificat médical en pneumologie destiné à compléter un dossier administratif. Profitant de sa présence dans les locaux, il aurait filmé plusieurs espaces de l'administration avant de publier une vidéo dans laquelle il affirme avoir constaté l'absence de médecins et de travailleurs, donnant ainsi l'image d'un établissement quasiment désert. Une présentation que la direction de l'EPH

réfute catégoriquement. Dans une mise au point, elle assure que l'auteur de la vidéo a été accueilli et orienté conformément aux procédures en vigueur, tout en apportant plusieurs précisions sur la nature de la demande formulée. Selon l'établissement, le certificat médical sollicité ne relève pas de ses attributions. L'EPH dispose certes d'un médecin spécialiste dans le domaine concerné, mais celui-ci était en congé annuel au moment des faits. Sa mission, précise la direction, est principalement consacrée à l'hospitalisation et au suivi des patients pris en charge au sein de l'établissement. Les consultations et examens externes, notamment ceux nécessaires à l'établissement de certains certificats médicaux, relèvent quant à eux des structures de santé de proximité.

La direction entend surtout défendre l'image de son personnel

Au-delà de la question du certificat médical, c'est surtout la diffusion de la vidéo et les commentaires qui l'accompagnent qui ont provoqué la réaction de la direction. Celle-ci considère que le fait de filmer à l'intérieur des espaces administratifs, puis de diffuser les images en les assortis-

sant d'accusations visant directement les médecins et les travailleurs, constitue un comportement « irresponsable » et une atteinte à la réputation de l'établissement.

L'EPH affirme ainsi avoir décidé d'engager des poursuites pénales contre l'auteur de la vidéo afin de préserver son image et de « rendre justice » à son personnel, notamment au corps médical, qualifié de « colonne vertébrale » de l'établissement dans la prise en charge des patients.

La direction rappelle, dans ce contexte, que la vidéo largement relayée ces derniers jours sur les réseaux sociaux contient, selon elle, des « accusations et allégations infondées » ainsi que des propos susceptibles de porter atteinte à la réputation des médecins et des agents de l'établissement. L'affaire devrait désormais être examinée sous l'angle judiciaire, alors que la direction de l'EPH assure avoir engagé les procédures nécessaires pour établir les circonstances exactes dans lesquelles les images ont été tournées et diffusées. Elle souligne notamment que les déplacements et les déclarations de l'intéressé font l'objet des vérifications requises.

SURVEILLANCE DES PLAGES

Deux jet-skis interceptées après des manœuvres dangereuses

Toufik K

La surveillance des plages se poursuit à Aïn El Turck, avec une attention particulière portée aux comportements susceptibles de mettre en péril la sécurité des baigneurs. Deux motos nautiques ont ainsi été saisies mercredi 12 août, lors d'une opération de contrôle menée sur le littoral de la commune.

L'intervention a été conduite par la brigade mobile de la police judiciaire, en coordination

avec les services de l'APC d'Aïn El Turck, dans le cadre des instructions données par le wali d'Oran, Brahim Ouchene, pour renforcer la protection des estivants durant la saison balnéaire.

Les contrôles effectués au niveau des plages d'Aïn El Turck ont permis de relever deux infractions liées à l'utilisation des Jet-Ski au-delà du périmètre autorisé. Les deux propriétaires avaient notamment franchi la zone réservée à la baignade, exposant directement les estivants à un risque d'accident. Face à la gravité de ces dé-

passements, les deux engins ont été saisis par les services intervenants. Leurs propriétaires ont été conduits au siège de la Sûreté de daïra d'Aïn El Turck, où les procédures réglementaires doivent être poursuivies. Cette opération rappelle les enjeux liés à l'encadrement des activités nautiques sur les plages durant la période estivale. Dans les secteurs à forte affluence, le respect des zones de baignade et des règles de navigation demeure un impératif pour prévenir les accidents et préserver la sécurité des vacanciers.

HABITAT 428 logements sociaux au cœur de l'examen des recours

S Hadjar

Dans la daïra de Bethioua, Aïn El Bia, Mers El Hadjadj et Tafraoui, le processus d'attribution de 428 logements publics locatifs entre dans une nouvelle phase avec l'examen des recours introduits par les demandeurs. Une étape déterminante pour les familles concernées, alors que les autorités locales poursuivent le traitement des dossiers afin de garantir la conformité des listes de bénéficiaires aux dispositions réglementaires.

Le contingent le plus important concerne Bethioua, avec 178 logements, suivi d'Aïn El Bia avec 100 unités et de Tafraoui avec un programme de même capacité. Cinquante autres logements sont destinés à la commune de Mers El Hadjadj.

Au total, quatre programmes représentant 428 logements sont ainsi concernés par cette opération de vérification et d'examen des contestations.

Les dossiers ont été soumis à la commission de recours de wilaya, réunie mercredi sous la présidence du wali d'Oran, Brahim Ouchene.

L'examen s'est déroulé en présence des principaux responsables directement impliqués dans le suivi des opérations de logement, notamment les représentants de la cellule logement, des daïras de Bethioua et d'Oued Tlélat, de la direction du logement, de l'OPGI, de la Banque nationale de l'habitat et de la direction de l'action sociale. Au-delà de la seule étude administrative des recours, cette démarche vise à consolider la transparence du processus d'attribution et à vérifier les situations individuelles à la lumière des critères réglementaires applicables au logement public locatif.

Avec cette opération, les services de la wilaya poursuivent le traitement des recours en lien avec les programmes de logement social, dans l'objectif de parvenir à des listes de bénéficiaires conformes aux conditions d'éligibilité et de répondre, dans le cadre légal, aux contestations formulées par les demandeurs.

FLN D'ORAN

La bataille des structures avant celle des urnes

H. Nassira

La mouhafadha du Front de libération nationale (FLN) à Oran entend tourner définitivement la page des structures parallèles et remettre de l'ordre dans ses rangs avant l'ouverture de la bataille électorale. La direction locale du parti, conduite par le mouhafedh Cheikh Bouchikhi, doit tenir la semaine prochaine une réunion consacrée à la préparation des prochaines échéances locales. Une rencontre qui sera déclinée en trois réunions régionales — Centre, Est et Ouest — avec la participation des kasma dont les structures ont été officiellement installées. L'opération de remise des procès-verbaux d'installation des bureaux des kasma doit s'achever cette semaine. Elle concernait, jeudi, quelque 30 kasma. La mouhafadha a parallèlement mis en place un dispositif documentaire destiné à formaliser et à consacrer la légitimité des nouvelles structures, avec un objectif clairement affiché : empêcher toute remise en cause de l'organisation officielle du parti à l'approche des élections.

Au-delà de son caractère administratif, cette opération revêt une portée politique évidente. À quelques mois des prochaines échéances électorales, le FLN d'Oran cherche à éviter le retour des querelles internes et des structures concurrentes qui avaient marqué certaines périodes antérieures, notamment autour de 2010. À cette époque, les dissensions avaient favorisé l'ap-

parition de kasma parallèles et non reconnues, allant jusqu'à alimenter des tentatives de constitution d'une mouhafadha concurrente. Le précédent reste manifestement présent dans les esprits. En officialisant les structures locales et en clarifiant les responsabilités, la direction actuelle veut éviter que la préparation des listes électorales ne devienne le point de départ d'un nouveau cycle de divisions. L'enjeu est particulièrement sensible pour les prochaines élections des Assemblées populaires communales (APC), où la confection des listes de candidatures constitue traditionnellement l'une des phases les plus disputées au sein des formations politiques.

Ligne rouge sur les listes « parallèles »

La mouhafadha entend ainsi couper court, en amont, à toute tentative de constitution de listes électorales dites « parallèles », qui seraient élaborées en dehors du processus officiel et avant l'examen des dossiers des prétendants par la commission appelée à superviser la préparation des candidatures.

Cette volonté de verrouiller le processus intervient alors que l'opération de restructuration aurait suscité, selon des sources internes, de vives oppositions. Des campagnes hostiles à la remise des procès-verbaux d'installation des bureaux des kasma auraient tenté d'entraver le processus. La mouhafadha affirme néanmoins avoir réalisé près de 80 % de l'opération, affichant ainsi sa volonté d'aller jusqu'au bout de la réorganisa-



tion engagée.

Le calendrier est désormais clairement établi : achever la régularisation des structures durant le mois d'août, puis réunir les militants dans le cadre d'une rencontre d'orientation qui sera organisée autour de trois pôles régionaux. Une séquence destinée à préparer le parti à entrer dans la compétition électorale avec une organisation clarifiée et, surtout, avec une chaîne de décision officiellement établie.

« Pas de parti dans les cafés ni dans la rue »

Du côté de la mouhafadha, on assure que la situation est désormais stabilisée. Le travail d'organisation se poursuit au siège de la structure et au niveau des kasma officiellement installées, avec le souci affiché de mettre fin aux pratiques informelles qui ont longtemps alimenté les contestations internes. « La mouhafadha reste ouverte à l'ensemble des militants », affirme une source du bureau local, qui insiste sur la nécessité de faire vivre le débat dans les structures reconnues

du parti plutôt que dans les cafés ou dans la rue.

La direction locale ne minimise toutefois pas les remous qui accompagnent traditionnellement les périodes de restructuration. Colère de militants, protestations et contestations autour des responsabilités ou des futures candidatures font partie, selon cette même source, des tensions auxquelles le FLN est régulièrement confronté à l'approche des échéances électorales, lors des opérations de renouvellement des structures ou encore à l'occasion des congrès.

À Oran, la bataille électorale commence donc par une autre bataille, plus discrète mais tout aussi décisive : celle de la maîtrise des structures et du contrôle du processus de désignation des futurs candidats. En cherchant à solder la question des kasma parallèles avant même l'ouverture officielle de la compétition électorale, le FLN local veut éviter que les urnes ne soient précédées par une nouvelle guerre des structures.

ADMINISTRATION FISCALE
Les centres des impôts
Est et Ouest atteignent
83% de réalisation

S. Hadjar

À Bir El Djir, les deux projets destinés à abriter les centres des impôts d'Oran-Est et d'Oran-Ouest connaissent une avancée notable. Relancés en décembre dernier, les travaux affichent désormais un taux de réalisation de 83%, rapprochant ces deux infrastructures de leur achèvement.

Le wali d'Oran, Brahim Ouchene, s'est rendu mercredi sur les deux chantiers pour s'enquérir de leur état d'avancement. Il était accompagné du directeur du logement, du représentant du directeur régional des impôts de la région d'Oran et de responsables des services fiscaux concernés.

Cette visite a été consacrée essentiellement au suivi de l'exécution des travaux et à l'examen des différentes étapes franchies depuis la reprise des opérations. Les explications présentées au wali ont porté notamment sur le rythme d'avancement des deux projets et sur les perspectives de leur finalisation.

La réalisation de ces deux équipements devrait permettre de renforcer le maillage des structures fiscales dans la wilaya et d'améliorer les conditions de prise en charge des contribuables. Leur implantation à Bir El Djir répond également à la nécessité d'accompagner l'évolution des besoins administratifs dans une zone connaissant une importante dynamique urbaine et démographique.

Au-delà de la livraison de nouveaux locaux, l'enjeu est aussi celui de la modernisation du service fiscal. Les futurs centres sont appelés à offrir un cadre de travail mieux adapté aux agents et des conditions d'accueil plus conformes aux exigences actuelles du service public.

Avec un taux d'avancement de 83%, les deux opérations entrent ainsi dans leur dernière ligne droite, sous le suivi des autorités locales qui entendent maintenir le rythme de réalisation jusqu'à leur achèvement.

LA ZAOUÏA BELKAÏDIA EL HEBRIA
OUVRE SON CYCLE DU MAWLID

« Rawdat El Mouhibine »

au rendez-vous
de Rabie El Aouel

H. N

À l'occasion du Mawlid Ennabaoui Echarif, la zaouïa Belkaïdia El Hebria « Rawdat El Mouhibine », à Oran, donne rendez-vous aux fidèles depuis ce vendredi et jusqu'au 9 septembre, pour la sixième édition de son programme spirituel et scientifique consacré au mois de Rabie El Aouel.

Placée sous le thème « Jawahir El Bihar fi Fadhaïl Ennabi El Mokhtar » (Les joyaux des mers sur les mérites du Prophète élu), cette manifestation s'articulera autour d'un cycle de conférences consacrées aux qualités, aux vertus et aux enseignements tirés de la vie du Prophète Mohamed (QSSSL).

Durant tout le mois de Rabie El Aouel, une pléiade d'enseignants, de docteurs et de spécialistes se succéderont pour revisiter les nobles qualités du Prophète, à travers les enseignements puisés dans les ouvrages de référence et les œuvres des grands savants de la tradition islamique.

Pas moins de 26 intervenants sont programmés pour autant de leçons, avec des thématiques consacrées à la connaissance et à la transmission des enseignements liés à la vie et aux mérites du Prophète.

Le coup d'envoi de cette sixième édition sera donné ce vendredi avec une intervention du cheikh Bekkacem Mezouedi, qui présentera une introduction à l'ouvrage « Jawahir El Bihar ». Ali Bougazi animera, pour sa part, une conférence consacrée à l'imam Ahmed Ibn Hadjar El-Haytami.

Le programme prévoit également les interventions des cheikhs Achraf Ennahriri, Rachid Boujemaa, Fodil Sedak, Mohamed Medjadji, Amine Bouaziz, Abdelkader Remas, Abbassi Nouqba, Ilyas Amroussi et Mohamed Ennadhiri Chelabi.

À travers cette sixième édition de « Rawdat El Mouhibine », la zaouïa Belkaïdia El Hebria entend faire du mois de Rabie El Aouel un temps de transmission du savoir, de réflexion spirituelle et de redécouverte des enseignements liés à la vie et aux vertus du Prophète Mohamed (QSSSL).

TRANSPORT URBAIN À ORAN

Le compte à rebours lancé
pour les bus de plus de 30 ans

Habib Benaouda

À Oran, les autobus de plus de 30 ans sont désormais dans le viseur de la direction des Transports. L'administration a entamé la réception des dossiers des transporteurs concernés par l'opération de retrait des véhicules ayant atteint ou dépassé cette limite d'âge, ouvrant ainsi une nouvelle étape dans le processus de renouvellement du parc de transport public de la wilaya.

La première phase de cette opération cible les autobus mis en circulation en 1996 et avant. Elle sera ensuite étendue aux autres véhicules ayant atteint l'âge réglementaire fixé pour leur retrait. Au-delà de la mise à l'écart des véhicules les plus vétustes, l'enjeu est de réorganiser progressivement un parc qui continue, sur plusieurs lignes, à s'appuyer sur des autobus ayant largement dépassé leur durée d'exploitation et dont l'état ne répond plus aux exigences de sécurité, de confort et de qualité de service attendues par les usagers.

La procédure est désormais clairement engagée. Les transporteurs souhaitant procéder au remplacement de leur autobus doivent constituer un dossier compre-

nant une demande de remplacement, le document portant décision d'exploitation des services, la fiche horaire ou l'itinéraire de la ligne, ainsi que la carte d'immatriculation du véhicule concerné. Après étude du dossier, les services compétents délivrent une attestation autorisant le dépôt de l'ancien autobus auprès de l'une des unités de l'Entreprise nationale de récupération. Une nouvelle pièce est ensuite délivrée au transporteur afin de lui permettre de poursuivre les démarches nécessaires à l'acquisition d'un véhicule neuf.

L'opération intervient alors que le parc de transport public de la wilaya compte quelque 4 185 autobus, tous modes et lignes confondus. La direction des Transports avait fixé, dans un premier temps, un objectif de retrait de 65 véhicules âgés de plus de 30 ans, avec un délai de réalisation ne dépassant pas six mois.

Le renouvellement du parc ne saurait toutefois se résumer à une opération de retrait. Pour les autorités, l'équation est également de préserver la continuité du service, particulièrement sur les lignes à forte fréquentation où la moindre réduction du nombre de véhicules peut rapidement se traduire par une aggravation de l'attente et de la surcharge. C'est pourquoi l'opération est accompagnée de mesures

destinées à faciliter l'acquisition de nouveaux autobus par les transporteurs.

Parmi les mécanismes annoncés figurent une contribution de l'État équivalant à 20 % de la valeur du véhicule, tandis que la participation de l'acquéreur est fixée à 10 %. Le dispositif prévoit également des exonérations fiscales et douanières ainsi que la possibilité de régler le montant restant par versements échelonnés.

Au-delà des chiffres et des procédures administratives, c'est donc une transformation progressive du visage du transport collectif qui se profile. Pendant des années, les autobus vieillissants ont constitué l'une des images les plus persistantes des difficultés du transport urbain à Oran. Leur retrait marque désormais une volonté de tourner la page d'un modèle reposant encore, sur certaines lignes, sur des véhicules ayant largement atteint leurs limites.

Avec l'ouverture de la réception des dossiers, le processus est officiellement enclenché. L'année 2026 pourrait ainsi constituer un tournant pour le parc de transport public oranais, avec l'ambition de substituer progressivement aux autobus vieillissants une flotte plus moderne, plus sûre et davantage en mesure de répondre aux exigences de mobilité d'une métropole en constante évolution.

RENTRÉE SOCIALE

Les projets de développement sous suivi



I. Yacine

L'enjeu, pour plusieurs programmes de développement dans la wilaya de Mascara, ne réside plus uniquement dans la mobilisation des crédits, mais dans leur transformation en projets réalisés et en services effectivement disponibles sur le terrain. C'est autour de cette question que s'est tenu, jeudi dernier, le conseil exécutif de la wilaya, avec un ordre du jour consacré notamment à la consommation des crédits, à l'état d'avancement des projets, aux points noirs du transport et aux préparatifs de la rentrée scolaire 2026-2027. Les travaux ont débuté par l'examen de la mise en œuvre des décisions prises lors de la précédente réunion du conseil exécutif, tenue le 29 juillet. Les responsables ont présenté l'état d'exécution des orientations arrêtées à cette occasion, ainsi que les opérations restant à suivre. L'objectif est de rapprocher les décisions prises en réunion de leur traduction concrète

sur le terrain, notamment en matière de projets et de services publics. La situation de consommation des crédits a également occupé une place importante. Elle concerne les programmes de soutien au développement social et économique des communes, le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, les projets d'investissement public ainsi que le programme «T3» au titre des exercices 2024 et 2025. La situation des projets inscrits et notifiés pour 2026 a également été présentée. Les discussions ont porté sur la nécessité d'accélérer le lancement des opérations et d'améliorer le rythme de consommation des crédits, particulièrement pour les projets qui n'ont pas encore connu de concrétisation sur le terrain. Le transport constitue un autre dossier examiné. Les chefs de daïra ont présenté les différents points noirs recensés dans plusieurs secteurs de la wilaya, ainsi que les insuffisances et besoins identifiés. Une opération de contrôle des bus de transport scolaire doit notamment per-

mettre de vérifier leur état et leur conformité aux exigences de sécurité. Des inspections sont également prévues auprès des transporteurs, des véhicules et des lignes afin de contrôler le respect de la réglementation. La préparation de la rentrée scolaire 2026-2027 a également été abordée à travers l'état des établissements en construction ou concernés par de nouvelles opérations. L'objectif est de finaliser les travaux, d'assurer l'équipement des structures et leur raccordement aux réseaux d'eau, d'électricité, de gaz et d'assainissement avant la reprise des cours. Le transport et la restauration scolaires, ainsi que les aides à la scolarité et la prise en charge des situations sociales, figurent également parmi les points suivis. D'autres dossiers liés au quotidien ont été examinés, notamment la propreté urbaine, l'enlèvement des déchets, la maîtrise de la consommation énergétique, l'alimentation en eau potable et la prévention des coupures d'électricité. Le suivi de l'approvisionnement des marchés en produits de large consommation et la lutte contre les marchés informels ont également été évoqués. À l'approche de la rentrée, la création d'espaces de proximité dédiés notamment à la vente des fournitures scolaires a été proposée.

La réunion a enfin porté sur la préparation de la rentrée universitaire et de la formation professionnelle, ainsi que sur les premières mesures à prendre pour la campagne labours-semences, après l'achèvement de la campagne moisson-battage. Le volet éducatif a également intégré la prise en charge des enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme, avec la gratuité des manuels scolaires pour les bénéficiaires concernés, en coordination avec les services compétents. Au-delà du nombre de dossiers examinés, l'enjeu reste désormais celui de leur concrétisation. Projets d'investissement, transport, établissements scolaires, eau, énergie ou approvisionnement, les décisions prises devront se traduire par des opérations visibles et des services plus réguliers.

PROGRAMME

« SANÂA »

Plus de 1 000 jeunes formés aux métiers du bâtiment



B.H

L'été 2026 restera marqué, dans la wilaya de Mascara, par une mobilisation sans précédent en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes.

Pas moins de 1 055 jeunes, âgés de 18 à 27 ans, ont en effet suivi une formation qualifiante dans le cadre du programme national « Sanâa », lancé par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, a-t-on appris auprès de la direction locale du secteur.

Réparties sur deux sessions, entre la mi-juin et le début du mois d'août, ces formations ont été dispensées dans 15 établissements de la wilaya.

Les jeunes stagiaires ont pu bénéficier d'un enseignement alliant théorie et pratique, dans des spécialités porteuses et recherchées sur le marché du travail : peinture bâtiment, soudure, plomberie, électricité, froid et climatisation, ainsi que plâtrerie.

L'inscription à ce dispositif s'est effectuée de manière entièrement dématérialisée, via la plateforme numérique « Sanâa », accessible du 31 mai au 4 juillet derniers.

Cette approche innovante a permis de toucher un large public, y compris dans les zones rurales, et de simplifier l'accès à une formation gratuite et flexible. Le programme « Sanâa » répond à une double ambition : occuper utilement la période estivale en offrant une première expérience de formation, et préparer les jeunes à une insertion rapide dans le monde professionnel, que ce soit par l'emploi salarié ou par la création de micro-entreprises. Il s'adresse en priorité aux jeunes sans qualification, mais également à ceux qui souhaitent se réorienter ou approfondir leurs compétences.

En misant sur le numérique et sur des métiers concrets, le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels entend rapprocher l'offre de formation des aspirations des jeunes, renforcer leur employabilité et développer leur esprit d'initiative.

Une dynamique qui, à Mascara comme ailleurs, porte déjà ses fruits, comme en témoigne l'engouement suscité par cette première édition estivale.

HABITAT

200 logements promotionnels aidés distribués aux bénéficiaires

B.H

La wilaya de Mascara a franchi une nouvelle étape dans la mise en œuvre de sa politique de l'habitat avec la distribution, ce jeudi, de 200 logements promotionnels aidés (LPA) au chef-lieu de wilaya. Une opération menée sous l'égide de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), qui a procédé à la remise officielle des clés et des décisions d'attribution aux heureux bénéficiaires.

La cérémonie s'est déroulée dans le quartier Khessibia, situé dans la partie nord de la ville de Mascara, en présence des responsables locaux et des représentants de l'OPGI. Ces 200 logements, destinés à des ménages aux revenus modestes et intermédiaires, s'inscrivent dans le programme global des LPA



géré par l'office, qui poursuit ainsi son objectif de faciliter l'accès à la propriété pour un plus grand nombre de citoyens.

Ce programme, soutenu par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, connaît

une montée en puissance dans la wilaya. Preuve en est : plus de 1 300 logements supplémentaires sont actuellement en chantier, répartis sur l'ensemble des communes de la wilaya. Selon les services techniques, les taux d'avancement des travaux oscillent entre 40 % et 90 %, laissant entrevoir de prochaines livraisons dans les mois à venir.

Depuis 2020, Mascara a enregistré la programmation de plus de 3 000 logements promotionnels aidés, dans le cadre de la nouvelle formule mise en place par les pouvoirs publics, qui privilégie la qualité architecturale, la performance énergétique et l'intégration urbaine.

Une dynamique qui témoigne de l'engagement constant des autorités à réduire le déficit en logements et à améliorer les conditions de vie des populations.

TIARET

Le ministre de l'Hydraulique insiste sur une gestion compétente des infrastructures modernisées



K.M

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a effectué, jeudi, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tiaret, ponctuée par plusieurs inaugurations et mises en service. À cette occasion, il a appelé à confier la gestion des nouvelles infrastructures hy-

drauliques, ainsi que celles récemment modernisées, à des cadres hautement qualifiés, tout en veillant à leur formation continue, afin d'en garantir l'efficacité et la durabilité.

Cette déclaration a été faite lors de l'inauguration de la station de relevage du barrage de Bekhada, qui a bénéficié d'une opération de modernisation intégrant des systèmes électro-

niques avancés, notamment des dispositifs de télégestion. Le ministre a souligné que ces ouvrages, qu'ils soient neufs ou rénovés, représentent des investissements considérables pour le secteur et nécessitent une expertise technique pointue pour assurer leur bon fonctionnement dans la durée. Au cours de l'après-midi, la visite a été marquée par la mise en service d'un forage artésien destiné à approvisionner en eau la partie sud de la ville de Tiaret, ainsi que le pôle de santé du quartier Es-Sania. Le ministre a également inspecté la station d'épuration des eaux usées de la commune de Mellakou, dont le taux d'avancement des travaux atteint 65 %, avant de se rendre à Frenda pour inaugurer une autre station d'épuration.

Par ailleurs, M. Bouzegza a supervisé le projet d'alimentation en eau potable de la ville de Tiaret et de quatre autres communes à partir du barrage de Bekhada. Sa visite avait débuté par l'inauguration du projet d'approvisionnement de 11 communes de la wilaya à partir du champ d'eau souterraine d'Adjermaya, situé dans la localité de Zemalat Emir Abdelkader.

À l'issue de cette tournée, le ministre s'est félicité de la dynamique que connaît le secteur de l'eau à Tiaret, marquée par la réception de plusieurs projets inscrits au programme 2025, notamment le forage et l'équipement de 70 puits artésiens dans différentes communes, ainsi que le renforcement des capacités de stockage par la réalisation de réservoirs d'eau de diverses contenances.

TLEMCCEN - EL ARICHA

Installation du nouveau directeur de la distribution Sonelgaz

O.DEGUI

Une cérémonie d'installation s'est tenue le 13 juin 2026 au siège de la wilaya d'El Aricha, présidée par le wali délégué, M. Ben Baba Ali Abdelkrim, en présence du directeur de la distribution de Sonelgaz pour la wilaya de Tlemcen.

M. Abdelkader Dahane a officiellement pris ses fonctions de nouveau directeur de la distribution de la Société algérienne de distribution d'électricité et de gaz (SADGG) pour la wilaya d'El Aricha.

Cette nomination s'inscrit dans une dynamique de renforcement des cadres institutionnels et de revitalisation du secteur énergétique, essentiel pour le développement de cette nouvelle wilaya.

À cette occasion, le wali délégué a adressé ses vœux de succès au nouveau directeur, l'invitant à mobiliser tous les moyens nécessaires pour améliorer l'approvisionnement énergétique, les conditions de vie et la qualité des services rendus aux citoyens.

À l'issue de la cérémonie, une réunion de coordination a été organisée au siège de la wilaya, réunissant le nouveau directeur de Sonelgaz et les maires des communes de la wilaya.

Les échanges ont porté sur l'état actuel des services fournis par l'entreprise, les interventions techniques en cours, ainsi que les projets et initiatives de développement programmés pour 2026, en matière de maintenance et de raccordements aux réseaux d'électricité et de gaz naturel.

Le wali délégué a insisté sur la nécessité d'accélérer le traitement des dossiers administratifs et techniques conjoints entre les communes et Sonelgaz, de garantir le respect des délais de réalisation des projets et de poursuivre les efforts pour achever les opérations de raccordement conformément aux objectifs fixés pour l'année en cours, en réponse aux attentes des habitants de la wilaya.

Pour sa part, M. Abdelkader Dahane a exprimé sa gratitude pour l'accueil réservé et a réaffirmé sa détermination à œuvrer avec diligence pour suivre le rythme des projets de développement et assurer la continuité des services énergétiques essentiels.

EAU DESSALÉE

Lancement fin août des travaux d'alimentation en eau dessalée

K.M

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a annoncé, jeudi, que les travaux du projet d'alimentation de la wilaya de Tiaret en eau potable à partir de la station de dessalement de Mostaganem débuteront à la fin du mois d'août 2026.

Cette annonce a été faite lors de la mise en service du projet d'approvisionnement de 11 communes à partir du champ hydrique souterrain d'Adjermaya. Le ministre a précisé que les travaux de raccordement de Tiaret au réseau d'eau dessalée seront lancés simultanément à la poursuite de la réalisation de trois autres stations de dessalement destinées à approvisionner plusieurs wilayas de l'intérieur du pays.

Ces projets répondent aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à sécuriser la ressource en eau en mobilisant un maximum de capacités et en diversifiant les sources d'approvisionnement. Le projet, qui s'étendra sur 250 kilomètres, sera confié à des entreprises publiques reconnues pour leur compétence, avec pour objectif une réalisation dans des délais records. Les crédits nécessaires ont d'ores et déjà été débloqués. M. Bouzegza a également rappelé que la stratégie du secteur s'inscrit dans un plan national à long terme, couvrant plus de 50 ans, visant à sécuriser l'alimentation en eau potable des populations, tout en répondant aux besoins agricoles et industriels grâce au traitement des eaux usées dans des stations modernes. Le ministre s'est réjoui des progrès accomplis par la wilaya de Tiaret

au cours des deux dernières années, notamment la stabilisation de l'approvisionnement en eau potable, avec des apports quotidiens de 34 000 mètres cubes depuis le champ d'Adjermaya, situé à 127 km. Il a également salué le forage et l'équipement de nombreux puits, ainsi que la construction de réservoirs dans plusieurs communes. Enfin, le ministre a présidé la remise de nouveaux équipements, appareils et véhicules à l'unité de l'Algérienne des Eaux (ADE), destinés à renforcer la lutte contre les fuites et à améliorer les analyses en laboratoire pour le traitement de l'eau. La visite s'est poursuivie par l'inspection de deux autres chantiers : la réhabilitation de la station d'épuration d'Aïn Bouchekif et la réalisation d'un réservoir de 5 000 mètres cubes au quartier Zemala, avant l'inauguration de la station d'épuration de Frenda.

TISSEMSILT

La route de contournement de Layoune et Khemisti sera réceptionnée avant la fin 2026

S.Y

La route de contournement reliant les communes de Layoune et Khemisti, dans la wilaya de Tissemsilt, devrait être mise en service avant la fin de l'année 2026, a annoncé jeudi le directeur par intérim des Travaux publics, Mohamed Bouras.

Longue de 12 kilomètres, cette infrastructure est réalisée dans le cadre du programme sectoriel ordinaire. Son taux d'avancement dépasse actuellement les 80 %, a précisé le res-



pensable. Le projet est divisé en deux tronçons : le premier de 5 km et le second de 7 km. Les opérations de revêtement sont en cours sur 8 km, ré-

partis entre les deux sections. Une fois achevée, cette voie de contournement devrait significativement améliorer la fluidité du trafic entre les deux communes, en particulier pour les poids lourds, tout en renforçant la sécurité routière et en facilitant les déplacements quotidiens des usagers.

Par ailleurs, le secteur des Travaux publics de la wilaya de Tissemsilt a programmé, pour l'année 2026, 20 opérations de réalisation d'infrastructures routières. Les chantiers se poursuivent à un rythme soutenu afin de respecter les délais contractuels et d'assurer la livraison des équipements dans les meilleures conditions.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Ras El Oued se dote d'un pôle de production de fournitures scolaires

S.R

La wilaya de Bordj Bou Arreridj renforce son tissu industriel avec la création d'un pôle spécialisé dans la fabrication d'outils et de fournitures scolaires et de bureau, ainsi que d'équipements éducatifs, implanté dans la zone industrielle de R'mail "Belaïd Abdesslam", sur le territoire de la commune de Ras El Oued.

Ce projet, qui s'inscrit dans la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à réaliser 20 000 unités et projets d'investissement industriels à travers le pays, ambitionne de soutenir la production nationale, de diversifier l'économie et de réduire la dépendance aux importations, a indiqué le wali de la wilaya, Kamel Nouicer, dans une déclaration. Le pôle comprend six unités de production, dont cinq sont déjà entrées en phase de production initiale, tandis que la sixième est en cours d'achèvement. L'investissement total s'élève à plus de 3,56 milliards de dinars algériens, avec à la clé la création de plus de 500 emplois directs et plusieurs centaines d'emplois indirects. Selon M. Nouicer, ce pôle constitue « une valeur ajoutée pour le tissu industriel national » et s'inscrit dans

la dynamique d'investissement que connaît la wilaya, notamment dans les secteurs de l'électronique et de l'électroménager. Il contribuera au développement d'une filière nationale dédiée aux fournitures scolaires et pédagogiques, à l'amélioration du taux d'intégration industrielle et à la satisfaction des besoins du marché national, tout en ouvrant des perspectives prometteuses à l'exportation.

Les unités de production fabriqueront une gamme variée de produits : cahiers, stylos, ardoises, tableaux classiques et interactifs, supports d'affichage et autres équipements destinés aux établissements d'enseignement, en accompagnement de la modernisation du système éducatif national.

Les investisseurs impliqués dans le projet ont salué l'efficacité de l'accompagnement des pouvoirs publics et ont exprimé leur ambition d'augmenter progressivement les capacités de production et de développer des produits répondant aux normes de qualité les plus exigeantes, afin de renforcer la compétitivité de l'offre nationale sur les marchés intérieurs et extérieurs. L'implantation du pôle dans la zone industrielle Remila "Belaïd Abdesslam" présente un avantage stratégique majeur. Cette zone, parmi les

plus dynamiques de la wilaya, verra son attractivité renforcée par l'achèvement prochain du doublement de la RN 103, qui améliorera sa liaison avec l'autoroute Est-Ouest, ainsi que par sa proximité avec la plateforme logistique de Tixter et les infrastructures ferroviaires dédiées au chargement des conteneurs. Ces atouts logistiques faciliteront l'approvisionnement et la distribution, réduiront les coûts de transport et renforceront la compétitivité des produits issus du pôle.

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie "Bibans" de Bordj Bou Arreridj, Belouhri Radjah, a qualifié ce projet de « valeur ajoutée » pour l'industrie nationale, soulignant son rôle dans la réduction des importations et l'amélioration du taux d'intégration industrielle, tout en renforçant l'attractivité de la wilaya en tant que destination d'investissement.

Des opérateurs économiques ont également souligné que les potentialités industrielles et logistiques de la région, couplées à l'accompagnement des pouvoirs publics, devraient favoriser l'émergence d'un réseau de sous-traitance et de services industriels autour de cette activité, contribuant ainsi à accroître la valeur ajoutée et à élargir les débouchés du produit national.

BLIDA

11 nouveaux distributeurs automatiques de billets renforcent le réseau postal

I.Y

Le réseau des services postaux de la wilaya de Blida s'est enrichi, depuis le début de l'année 2026, de 11 nouveaux distributeurs automatiques de billets, installés dans plusieurs communes à forte densité de population, a fait savoir jeudi la direction locale de la Poste et des Télécommunications.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer les services postaux et à les rapprocher des citoyens, en facilitant les opérations de retrait d'espèces et en allégeant la pression sur les guichets postaux.

Deux distributeurs ont été installés au bureau de poste principal du chef-lieu de wilaya et deux autres à Meftah, tandis que les sept restants ont été répartis dans les quartiers d'Aboudi Blida,

Khazrouna, Hammam Melouane, Boufarik, Oued Alleug et Beni Merad.

Ces nouvelles installations portent à 19 le nombre total de distributeurs automatiques mis en service dans le cadre de cette modernisation, s'ajoutant aux 8 déjà installés en 2025 dans divers bureaux de poste, notamment à Chebli, Ouled Salama, Ouled Aïch, Meftah, Bouinan, Ben Khalil, Boufarik et Bougara.

Depuis 2020, le réseau postal de la wilaya de Blida a été considérablement renforcé, avec l'inauguration de 30 nouveaux bureaux de poste et la mise en service de 34 distributeurs automatiques de billets.

À ce jour, les 25 communes de la wilaya de Blida disposent d'un total de 104 bureaux de poste et de 65 distributeurs automatiques de billets, témoignant de la modernisation continue du secteur postal dans la région.

CONSTANTINE

La plage artificielle du complexe touristique Etoile de l'Est attire une foule nombreuse

H.N

Depuis le début de la saison estivale, la plage artificielle du complexe touristique "Etoile de l'Est", située à Bordj Mehiris dans la commune d'Ain Abid (Constantine), connaît une affluence remarquable de visiteurs, en provenance de différentes wilayas du pays, mais aussi d'Algériens résidant à l'étranger, a indiqué à le propriétaire du complexe, Faouzi Sahraoui.

Étendue sur une superficie de 7 000 mètres carrés et dotée de sable naturel, cette plage artificielle utilise 1 800 mètres cubes d'eau, avec une station de filtration moderne garantissant une qualité de baignade optimale. Trois points de vente restauration sont également mobilisés pour assurer le confort des baigneurs. Le complexe ne se limite pas à la plage : il dispose également d'une piscine, d'un fast-food de 100 places, d'un restaurant de 200 couverts, d'un café avec une "khaïma" pouvant accueillir 250 personnes, ainsi que d'espaces verts et d'un espace de camping "bungalow" d'une capacité totale de 100 lits. Depuis le début du mois de juin, plus de 3 000 personnes y ont séjourné. Une salle de jeux de dernière génération, destinée aussi bien aux enfants qu'aux adultes, a récemment été ouverte, au grand bonheur des visiteurs. Interrogés sur place, des visiteurs ont souligné que cette plage



artificielle constitue un véritable atout pour la wilaya de Constantine, offrant une alternative précieuse aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer vers les villes côtières.

Le complexe abrite également une association spécialisée dans la formation en équitation, qui connaît un essor remarquable. Cinquante jeunes y ont récemment adhéré pour bénéficier d'une formation spécialisée, une initiative qui vise à valoriser l'élevage équin, patrimoine séculaire de la région, tout en offrant de nouvelles perspectives d'emploi pour les jeunes. Le club équestre orga-

nise par ailleurs des compétitions de saut d'obstacles.

Le complexe s'inscrit dans une démarche de promotion du tourisme agricole et rural. Il fait partie intégrante d'une exploitation agricole de 200 hectares, dont 140 hectares consacrés à la céréaliculture et aux légumineuses, et 60 hectares dédiés à l'arboriculture fruitière. L'exploitation comprend également une activité apicole forte de 120 ruches, un équipement frigorifique d'une capacité de 4 000 mètres cubes et trois puits destinés à l'irrigation des cultures.

JEUNESSE ET INFRASTRUCTURES

Un centre de loisirs scientifiques bientôt réalisé à Ali Mendjeli

H.N

Les travaux de réalisation d'un Centre de loisirs scientifiques seront prochainement lancés dans la circonscription administrative Ali Mendjeli, à Constantine, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des

efforts visant à renforcer les infrastructures destinées à la jeunesse et à diversifier les espaces dédiés aux activités scientifiques, éducatives et récréatives dans cette ville en pleine expansion, a précisé la cellule de communication de la wilaya.

Une fois opérationnel, cet équipement public viendra enrichir l'offre d'infrastructures

de la circonscription administrative Ali Mendjeli, qui connaît une croissance urbaine et démographique soutenue.

Le centre offrira aux jeunes un espace dédié à la vulgarisation scientifique, à l'apprentissage, à la découverte et aux loisirs, favorisant le développement des connaissances et l'organisation d'activités à caractère scien-

tifique et éducatif.

La réalisation de cet équipement contribuera également à accompagner le développement de cette nouvelle ville en répondant aux besoins de sa population en matière d'animation, d'éducation scientifique et de loisirs, ont souligné les services de la wilaya.

SAÏD SAYOUD REÇOIT L'AMBASSADEUR D'OMAN

Signature du mémorandum de coopération aérienne



Wassila. B

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur du Sultanat d'Oman en Algérie, Saïf Bin Nasser Bin Rashid Al-Badaai, et la délégation l'accompagnant, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les différents domaines des transports, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de plusieurs de ses cadres, M. Sayoud a salué les visites périodiques et continues des délégations algériennes et omanaises, estimant qu'elles "reflètent la profondeur des relations fraternelles" unissant les deux pays, ajoute le communiqué.

Les discussions ont porté sur le mémorandum d'entente signé jeudi entre le Groupe "Air Algérie" et "Oman Airports", visant à renforcer la coopération dans le domaine des services aériens, notamment l'assistance au sol et les services liés aux activités aériennes.

A ce propos, le ministre s'est félicité de cette initiative, la qualifiant d'"apport important au processus de coopération entre les deux pays dans le domaine du transport aérien", selon la même source.

M. Sayoud a affirmé que l'Algérie encourage les accords et les cadres de coopération avec les pays frères et amis qui permettent de hisser les relations bilatérales aux plus hauts niveaux, soulignant que les relations algéro-omanaises évoluent dans la bonne direction, grâce à la volonté commune des dirigeants des deux pays.

Il a appelé, en outre, à élargir les perspectives de partenariat et de coopération pour englober les différents domaines et modes de transport, de manière à renforcer les opportunités d'échange d'expertises et d'expériences, et à traduire cette volonté commune en projets et accords concrets au service des intérêts des deux pays et peuples frères.

Vers l'ouverture d'une ligne Alger-Mascate

Pour sa part, l'ambassadeur omanais a salué le niveau des relations unissant les deux pays,

soulignant que l'Algérie et le Sultanat d'Oman partagent "une même vision", grâce aux orientations et à la volonté des dirigeants des deux pays. Il a également loué la qualité de la coopération existante, notamment dans le domaine du transport aérien, exprimant ses remerciements pour les facilités accordées et l'esprit de coopération dont bénéficient les délégations omanaises auprès des différents cadres de l'Etat algérien. Au terme de la rencontre, les deux parties ont souligné l'importance de poursuivre la coordination, la concertation et le renforcement de la coopération bilatérale, de manière à ouvrir des perspectives plus larges au partenariat entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman dans les différents domaines des transports, conclut le communiqué.

Le Groupe Air Algérie et la société Oman Airports -Transom ont signé, jeudi à Alger, un mémorandum d'entente visant à renforcer la coopération et à développer le partenariat entre les deux parties dans le domaine des services aériens, notamment l'assistance au sol et les services liés

aux activités aéronautiques.

La cérémonie de signature a été coprésidée par le PDG du Groupe Air Algérie, Hamza Benhamouda, et le directeur général exécutif d'Oman Airports -Transom, Nasser ben Ahmed Al-Shurji, selon un communiqué d'Air Algérie. Le mémorandum d'entente s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, et de la mise en œuvre du programme exécutif de coopération dans les domaines des transports, de la logistique et de la numérisation, signé au cours du premier semestre 2026. Cet accord prévoit l'exploration des opportunités de coopération entre les deux parties, de manière à contribuer à l'amélioration de la qualité des services et de l'expérience des voyageurs, et de l'examen des perspectives de coopération dans le domaine du fret aérien et l'échange d'expertises, d'expériences et de pratiques professionnelles. Ce partenariat intervient également dans le cadre de la démarche du Groupe Air Algérie visant à élargir sa coopération avec les acteurs internationaux du secteur de l'aviation et des services connexes et à tirer parti des expertises mutuelles au mieux des intérêts communs.

Le mémorandum revêt une importance particulière dans le cadre de l'orientation visant à renforcer la desserte aérienne entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, notamment dans la perspective de la concrétisation du projet d'ouverture de la ligne aérienne Alger-Mascate en 2027. La signature de ce mémorandum intervient dans le cadre des efforts du Groupe visant à établir des partenariats durables à forte valeur ajoutée, à soutenir le développement de l'écosystème des services aériens et à renforcer sa présence aux niveaux régional et international, conclut le communiqué.

RELEVÉS DE NOTES ET ATTESTATIONS DU BAC DESTINÉS À L'ÉTRANGER

La légalisation se fera dès demain

Le ministère de l'Éducation nationale a décidé de confier la légalisation, par le système de l'Apostille, des relevés de notes et des attestations du Baccalauréat destinés à être utilisés à l'étranger, aux directions de l'éducation à travers le territoire national, à compter de dimanche prochain, indique jeudi un communiqué du ministère.

"Dans le cadre de l'amélioration de la qualité du service public et de la réduction des délais de traitement des dossiers et afin d'épargner aux citoyens les désagréments liés aux déplacements vers le siège de l'Office national des examens et concours (ONEC) à Alger, le ministère de l'Éducation nationale informe l'ensemble des citoyennes et des citoyens souhaitant faire légaliser les relevés de notes et les attestations du Baccalauréat destiné à être utilisé à l'étranger par le système de "L'Apostille, via le site électronique dédié apostille.gov.dz, qu'il a été décidé de confier la légalisation de ces deux documents aux directions de l'éducation à partir du dimanche 16 août 2026", précise la même source. A cet effet, le ministère invite « les citoyennes et les citoyens ayant déjà formulé des demandes de légalisation auprès de l'ONEC et dont les dossiers n'ont pas encore été traités, à effectuer le transfert de leurs demandes vers la direction de l'éducation de leur wilaya de résidence, en accédant au même site électronique ayant servi à l'inscription initiale pour modifier la demande ou en soumettre une nouvelle transmise à la direction de l'éducation de la wilaya de résidence ». Cette mesure "vise à rapprocher l'administration des citoyens, à leur épargner les déplacements et à garantir un traitement diligent des dossiers", conclut le communiqué.

ALIMENTATION EN EAU

Les walis se mobilisent pour un approvisionnement régulier

Les walis continuent de suivre, à travers les différentes wilayas du pays, la situation de l'alimentation en eau potable (AEP), afin d'assurer un approvisionnement régulier des citoyens, conformément aux instructions des hautes autorités du pays visant à renforcer la sécurité hydrique, indique jeudi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

"Conformément aux instructions des hautes autorités du pays visant à renforcer la sécurité hydrique et en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Col-

lectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, relatif à la garantie d'un approvisionnement régulier des citoyens en eau, au suivi sur le terrain de la situation de la distribution et au traitement des insuffisances constatées, les walis continueront de suivre, à travers les différentes wilayas du pays, la situation de l'alimentation en eau potable et de s'enquérir de près de la mise en œuvre des programmes tracés", précise le communiqué.

Le suivi sur le terrain concerne notamment « l'évaluation des programmes de distribution, l'identification des points noirs et des zones de perturbation, la garantie de l'accès régulier des citoyens à l'eau et la vérifica-

tion de l'état des réseaux de distribution et des différentes infrastructures et installations hydrauliques », selon la même source.

Dans ce cadre, des instructions ont été données pour "accélérer le rythme de réalisation des projets et parachever les chantiers en cours, notamment ceux liés à la réalisation et à l'équipement des fourrages, des réservoirs et des infrastructures hydrauliques, tout en veillant au respect des délais contractuels et à la mise en service des projets dans les plus brefs délais". Les efforts se poursuivent également, en coordination avec les services concernés, pour « remédier aux insuffisances techniques relevées, notamment celles liées à

la faiblesse du débit et à l'amélioration de l'approvisionnement en eau », ajoute le communiqué. De plus, des campagnes sont lancées au niveau local pour réparer les fuites et traiter les points endommagés des réseaux, permettant ainsi de récupérer les quantités d'eau perdues et d'améliorer le rendement des réseaux de distribution.

Ces efforts participent du « suivi permanent assuré par les walis sur le terrain, en vue de concrétiser les orientations des autorités publiques, d'améliorer le service public et de répondre aux préoccupations des citoyens, notamment en matière d'approvisionnement en eau potable », conclut le communiqué.

INCENDIES DE FORÊTS

Les indemnisations seront lancées le 18 août

R. N

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a invité les citoyennes et citoyens concernés par les incendies de forêts survenus durant le mois de juillet dernier à se rapprocher, à partir du 18 août prochain, de leurs communes, pour retirer leurs décisions d'octroi de l'aide de l'Etat, et ce en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique jeudi un communiqué du ministère.

"Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports porte à la connaissance des citoyennes et des citoyens touchés par les incendies de forêts survenus au cours du mois de juillet dernier, qu'en exécution des instructions de Monsieur le Président de la République, visant la prise en charge des dégâts occasionnés aux produits agricoles, aux ha-



bitations et aux mobiliers, équipements et appareils électroménagers, les travaux des commissions d'évaluation locales et celle nationale ont été clôturés le 11 août 2026", précise la même source.

"Aussi, la liste des citoyennes et citoyens touchés, ainsi que les dégâts éligibles à l'aide de l'Etat ont été transmises aux secteurs et aux walis concernés pour l'exécution des décisions arrêtées", poursuit le communiqué.

"Ainsi, les citoyennes et citoyens concernés sont invités à se rapprocher, à partir du 18 août 2026 de leurs communes de résidence, pour retirer leurs décisions d'octroi de l'aide de l'Etat", conclut le ministère.

EDITO

Sayoud au service des sinistrés

Wassila. B

En annonçant que les citoyens touchés par les incendies de forêt du mois de juillet dernier pourront retirer, dès le 18 août, leurs décisions d'octroi de l'aide de l'Etat, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, donne une nouvelle fois la preuve que la parole présidentielle n'est pas un vain mot. En exécutant avec rigueur et célérité les instructions du président Abdelmadjid Tebboune, il inscrit son action dans une logique de proximité et de réactivité qui fait défaut trop souvent dans les administrations. La clôture des travaux des commissions d'évaluation locales et nationale le 11 août, à peine quelques semaines après les tragiques incendies, témoigne d'une mobilisation exceptionnelle des services du ministère et des walis concernés.

Cette opération d'indemnisation ne se réduit pas à une simple formalité administrative.

Elle est le reflet d'une philosophie de gouvernance qui place le citoyen au cœur des priorités de l'Etat. En orchestrant la transmission rapide des listes des sinistrés et des dégâts éligibles (qu'il s'agisse des pertes agricoles, des habitations ou des biens domestiques) le ministre Sayoud a su insuffler une dynamique nouvelle à l'action publique. Il a su transformer l'urgence en efficacité, et la détresse en espérance. Chaque décision d'octroi qui sera retirée en mairie à partir du 18 août prochain portera la marque de cette volonté politique ferme : ne laisser personne sur le bord du chemin.

Au-delà de l'indemnisation matérielle, c'est un geste de reconnaissance et de solidarité nationale que le ministre et ses équipes adressent aux familles éprouvées. En invitant les sinistrés à se rapprocher de leurs communes, le ministère de l'Intérieur remet l'administration à sa juste place : un service public proche, accessible et humain. Cette démarche concrète, loin des discours et des promesses, redonne du sens à l'action de l'Etat et conforte la confiance des citoyens dans leurs institutions. Elle montre que lorsque la volonté politique est au rendez-vous, les rouages administratifs savent s'adapter et répondre présent.

Le rôle de M. Saïd Sayoud dans ce dossier dépasse la simple exécution technique. Il incarne une méthode de gestion fondée sur la rigueur, l'écoute et la réactivité. En veillant à ce que l'aide de l'Etat parvienne rapidement à ceux qui ont tout perdu, il honore non seulement les engagements du président de la République, mais aussi la promesse républicaine d'une Algérie qui protège les siens. Alors que les sinistrés pourront bientôt retirer leurs décisions d'indemnisation, c'est tout un peuple qui salue un ministre qui a su, par son action, transformer l'épreuve en reconstruction et la douleur en espoir retrouvé.

SANTÉ

L'Algérie et l'OMS renouvellent leur coopération

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a signé jeudi au siège du ministère, avec le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Phanuel Habimana, le programme budgétaire de coopération entre l'Algérie et l'agence onusienne pour la période 2026-2027, indique un communiqué du ministère. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, ainsi que de cadres du ministère de la Santé, précise la même source. La signature de ce programme intervient dans le cadre de "la concrétisation de la volonté commune de

l'Algérie et de l'OMS de poursuivre la consécration du partenariat existant entre les deux parties et de renforcer la coopération dans le domaine de la santé, en vue de soutenir les efforts de développement du système national de santé et de répondre aux priorités sanitaires nationales".

Le programme porte sur « un ensemble de priorités et d'axes stratégiques, notamment le renforcement des systèmes de santé, le soutien à la couverture sanitaire totale, la prévention et la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, ainsi que le renforcement des capacités en matière de préparation et de riposte aux urgences sanitaires », précise le communiqué du ministère. Ce programme constitue éga-

lement « un cadre de coopération technique et d'échange d'expertises et de connaissances, permettant de tirer profit des expériences et des bonnes pratiques, afin de contribuer aux efforts nationaux visant à améliorer la qualité des services de santé et à promouvoir le niveau des soins et de la prise en charge sanitaire ».

La signature de ce programme traduit « l'attachement de l'Algérie et de l'OMS à poursuivre l'action commune et à consolider les liens de coopération, au service des priorités nationales dans le domaine de la santé, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs communs et au renforcement du processus de développement sanitaire durable », ajoute la même source.

FÊTES RELIGIEUSES

El Mawlid Ennabaoui sera célébré le mardi 25 août

El Mawlid Ennabaoui echarif sera célébré le mardi 12 rabie al awal 1448 de l'Hégire, correspondant au 25 août 2026, a annoncé jeudi le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs dans un communiqué.

"Le Mawlid Ennabaoui sera célébré le mardi 12 rabie al awal 1448 de l'Hégire correspondant au 25 août 2026", précise le ministère dans son communiqué.

"A l'occasion de l'avènement de rage al anouar 1448 de l'Hégire, demain vendredi, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs présente ses vœux au peuple algérien et à toute la nation musulmane".

COMMERCE EXTÉRIEUR

Réouverture de la plateforme de régularisation des importateurs

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a annoncé, jeudi, la réouverture exceptionnelle, pour une durée de dix jours à compter de dimanche 16 août, de la plateforme numérique dédiée à la gestion du certificat de respect, au profit des opérateurs économiques activant dans l'importation pour la revente en l'Etat.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des opérateurs économiques et de la facilitation de la régularisation de leur situation, notamment ceux qui n'ont pas pu déposer, via la plateforme numérique, les statistiques relatives aux ventes et aux stocks, précise un communiqué du mi-

nistère.

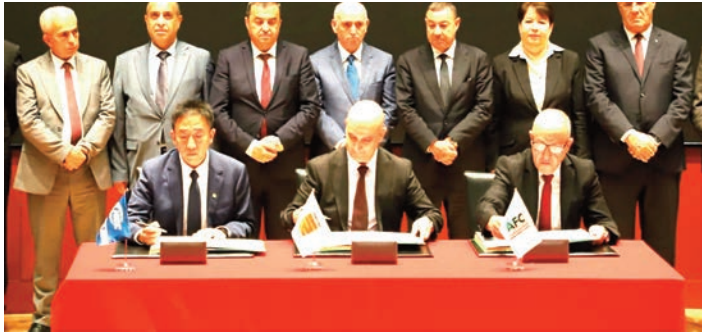
La réouverture de la plateforme vise à permettre aux opérateurs concernés d'effectuer les procédures requises et de régulariser leur situation pendant la période impartiale.

Faute de déposer les statistiques via la plateforme numérique, les opérateurs concernés pourront, à titre exceptionnel et pendant la même période, les déposer auprès des directions du commerce territorialement compétentes.

Les services compétents du ministère veilleront à accompagner les opérateurs concernés et à finaliser les procédures de régularisation de leur situation, ajoute la même source.

PROJET DE PHOSPHATE INTÉGRÉ

Fruit d'une stratégie visionnaire du président Tebboune



Wassila. B

La signature de deux contrats d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (EPC), par le groupe Sonatrach, marque une nouvelle étape dans la réalisation du projet de phosphate intégré, une infrastructure stratégique qui constitue le socle d'une vision prospective du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Il s'agit d'une transformation qui vise à faire des potentialités du pays, notamment minières, le socle d'une nouvelle approche pour le développement économique national et qui soit bénéfique aux générations futures, via la diversification économique, l'orientation des ressources et leur exploitation selon les fondements et principes de renforcement de la souveraineté économique nationale. En effet, le président de la République avait souligné, à maintes reprises, que l'investissement de l'État dans un secteur prometteur comme les mines vise à mettre en place de nouveaux leviers pour l'économie nationale dans les prochaines étapes et ce, dans le

cadre des efforts visant à consacrer une économie diversifiée non tributaire d'une seule ressource. Les contrats ont été signés entre Sonatrach et la Société algérienne des engrais (AFC) d'une part, et les sociétés Saipem (Italie) et CHEC (Chine) d'autre part, pour la première phase du projet. Celle-ci comprend un complexe d'extraction et d'enrichissement du phosphate à Bled El Hadba (Tébessa), d'une capacité de 5,5 millions de tonnes/an, un complexe industriel intégré à Oued El Kebrit (Souk Ahras) pour la production d'engrais phosphatés et azotés, ainsi que des infrastructures portuaires à Annaba. Prévu en mode accéléré EPC Fast Track, le projet doit livrer ses premières quantités de phosphate enrichi dès le premier trimestre 2027, avant le lancement de la production d'engrais au quatrième trimestre de la même année.

Un suivi continu

Le projet bénéficie depuis son lancement d'un suivi constant du président de la République, qui avait ordonné le démarrage de l'exportation du phosphate de Bled El Hadba d'ici mars 2027 au plus tard, chargeant le ministre des Mines et des industries minières d'achever notamment le quai mi-

néralier du port d'Annaba, et a également instruit le lancement immédiat des unités de traitement en parallèle de l'exploitation de la mine. Il a également affirmé que l'usine d'acide phosphorique entrerait en service fin 2026 ou début 2027, insistant sur l'impact du projet en matière de création d'emplois. S'inscrivant dans le cadre d'une vision favorisant le renforcement de l'industrialisation, la création de valeur ajoutée et la promotion des exportations hors hydrocarbures, le projet intégré enrichira environ 6 millions de tonnes/an de phosphate et 4 millions de tonnes d'engrais (DAP, MAP, NPK, urée), ainsi que des matières industrielles stratégiques comme l'acide sulfurique, l'acide phosphorique et l'ammoniac. Le projet qui devrait créer environ 12.000 emplois directs, principalement à Tébessa, Souk Ahras, Skikda et Annaba, s'appuie sur des infrastructures majeures : une ligne ferroviaire minière Est de 422 km dépendant de Bled El Hadba au port d'Annaba, ainsi que l'extension de ce port, incluant un quai minéralier dédié à l'exportation. Le projet d'extension du port permettra d'accueillir les navires de grande capacité, transformant ainsi la wilaya d'Annaba en une plateforme logistique mondiale capable d'attirer les plus grandes compagnies de fret maritime internationales et d'augmenter la compétitivité des produits miniers nationaux sur les marchés extérieurs.

Pour les experts économiques, il s'agit de l'une des infrastructures industrielles les plus importantes réalisées en Algérie, car cela ne se limite pas à l'extraction minière, mais construit une chaîne de valeur intégrée jusqu'aux produits à forte valeur ajoutée. Selon eux, sa mise en production en 2027 permettra de dynamiser les exportations algériennes d'engrais, portées par la demande mondiale liée à la sécurité alimentaire et à l'expansion agricole en Afrique et en Asie, tout en notant la dépendance aux exportations de matières premières. Le projet de phosphate intégré s'inscrit également dans une dynamique plus large de grands chantiers structurants, dont la ligne ferroviaire du Sud dépendant d'Alger à Tamanrasset (via Laghouat, Ghardaïa, El Menia et In Salah), attendue fin 2028 et que le président de la République a qualifié de "nouveau pari du siècle", au même titre que le projet minier de Gara Djebilet entré en exploitation en février dernier.

CAMPS D'ÉTÉ

Accueil chaleureux des enfants de la diaspora

Le ministère de la Jeunesse a entamé l'accueil de délégations d'enfants de la communauté nationale établies à l'étranger, dans le cadre du programme des camps d'été pour l'année 2026, visant à renforcer les liens entre les enfants de la diaspora et leur mère patrie, indique, jeudi, un communiqué du ministère. Cette démarche intervient dans le cadre de "la concrétisation de la politique de l'État visant à renforcer les liens de la communication entre les enfants de la diaspora et leur mère patrie".

Ainsi, une délégation de 26 jeunes et enfants de la communauté algérienne établie au Royaume d'Arabie saoudite a été accueillie, mercredi soir, à l'aéroport international d'Alger « Houari Boumediène ».

Une autre délégation composée de 36 jeunes et enfants de la communauté nationale établie en République tunisienne, pays frère, est attendue jeudi soir, plus précisément en provenance des zones frontales avec l'Algérie, et ce pour participer au programme national des camps d'été de l'année 2026. notamment le consulat général d'Algérie à Djeddah, ainsi que l'ambassade d'Algérie et ses centres consulaires en République tunisienne, et ce conformément à la vision et au programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à prendre en charge la diaspora et à renforcer ses liens avec sa mère patrie, en assurant sa participation aux différents programmes nationaux Le

centre de vacances et de loisirs « Palais de la princesse » dans la wilaya de Béjaïa hébergera les deux. délégations.

Les jeunes et enfants participants bénéficieront d'un programme éducatif et récréatif diversifié alliant activités culturelles et interactives, ainsi que des sorties et visites aux sites historiques et touristiques, l'objectif étant de leur faire découvrir la diversité naturelle, culturelle et patrimoniale que recèle l'Algérie".

L'initiative « constitue une étape qualitative dans le processus de renforcement de la communication avec les enfants de la communauté nationale à l'étranger, en leur offrant l'opportunité de vivre l'expérience exceptionnelle des camps d'été dans leur mère patrie et de rencontrer leurs pairs des différentes wilayas du pays, ce qui contribue à l'ancrage des valeurs d'appartenance et de fierté de l'identité nationale et du renforcement du lien des enfants de la communauté nationale avec leur patrie ».

Élargir le cercle des bénéficiaires

La participation des enfants de la communauté nationale établie au Royaume d'Arabie Saoudite et en République tunisienne à ces rencontres nationales dédiées à la jeunesse "revêt une importance particulière et témoigne de l'élargissement progressif du cercle de bénéficiaires de ce programme", précise la même source.

Vingt-deux enfants de la communauté nationale établie en Arabie saoudite sont arrivés, mercredi soir, à Alger pour participer au



programme des camps d'été pour l'année 2026.

Ces enfants de la diaspora, accueillis dans le cadre du programme des camps d'été organisés par le ministère de la Jeunesse, en coordination avec le Secrétariat d'État auprès du ministère des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, se rendent au centre de vacances et de loisirs « Château de la Comtesse » dans la wilaya de Béjaïa.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère de la Jeunesse visant à renforcer les liens des enfants de la communauté algérienne avec la mère patrie, à travers leur participation aux différents programmes et activités destinés aux enfants pendant la période des vacances d'été.

Le chargé de communication au ministère de la Jeunesse, Houcine Hani, a indiqué que le ministère a veillé à "élargir les camps d'été destinés aux enfants de la diaspora, qui se limitaient aux pays européens, pour inclure la Tunisie dès l'année dernière et l'Arabie saoudite cette année".

D'ailleurs, un autre groupe d'enfants de la communauté nationale établi en Tunisie rejoindra le programme dans les deux prochains jours, dans le cadre de la stratégie du ministère visant à "élargir le cercle des bénéficiaires parmi les enfants de la diaspora", a-t-il ajouté.

Plusieurs enfants participant à ces camps d'été ont exprimé leur immense joie de visiter l'Algérie, d'autant que certains d'entre eux s'y rendent pour la première fois.

VISITE DE SIFI GHRIEB AU NIGER

Lancement d'un grand projet pétrolier



Wassila.B

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a quitté, jeudi après-midi, la République du Niger, au terme d'une visite de travail au cours de laquelle il a co-présidé avec son homologue nigérien, M. Ali Mahaman Lamine Zeine, la cérémonie de lancement officiel des travaux de forage du puits d'exploration Kafra Sud-Est 1.

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre a effectué cette visite à Agadez (Niger). Cette étape, qui intervient deux mois et dix jours après l'inauguration de la centrale électrique à Niamey, marque un nouveau jalon dans la dynamique croissante de la coopération bilatérale. Elle vient conforter l'édifice du partenariat stratégique, dont les bases ont été posées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère, le président de la République du Niger, chef de l'État, le Général d'Armée Abdourahmane Tiani, à l'occasion de sa visite historique en Algérie. Cette vision stratégique intégrée a été concrétisée dans un plan d'exécution, à l'issue de la deuxième session de la Grande commission mixte algéro-nigérienne, tenue en mars dernier.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a transmis aux dirigeants, au gouvernement et au peuple frère du Niger les salutations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que ses vœux de davantage de sécurité, de stabilité, de progrès et de prospérité, réaffirmant l'attachement de

l'Algérie au renforcement des relations de fraternité et de coopération unissant les deux pays et peuples frères. Il a souligné que le lancement des travaux de forage du puits d'exploration Kafra Sud-Est 1 constitue une nouvelle pierre à l'édifice du partenariat stratégique entre les deux pays. « Nous nous retrouvons aujourd'hui pour poser ensemble une nouvelle pierre à l'édifice de notre partenariat stratégique, initié par Monsieur le président Abdelmadjid Tebboune et son frère, son Excellence le président Abdourahmane Tiani », a-t-il dit.

Conformément aux conventions, a-t-il poursuivi, « nous assistons aujourd'hui à une nouvelle étape du projet du champ pétrolier de Kafra, avec le lancement des travaux de forage de ce puits, dans le cadre d'opérations d'exploration approfondies visant à mieux évaluer le potentiel pétrolier de ce champ prometteur, en prélude aux phases de développement et de production ». Il a expliqué que les résultats de cette opération devraient ouvrir de nouvelles perspectives, permettant au Niger de valoriser ses ressources naturelles et de renforcer sa production nationale d'hydrocarbures.

Un partenariat stratégique

Il a relevé que les avancées réalisées dans ce projet sont le fruit des efforts soutenus consentis par les responsables, les experts, les ingénieurs et les techniciens, dans un contexte marqué par des contraintes de terrain, des conditions naturelles difficiles et des difficultés logistiques énormes. Il a salué le défi logistique majeur et la grande prouesse technique qu'a re-

présentés la mobilisation de l'appareil de forage (ENF-13), d'une capacité de 2.000 chevaux, et son acheminement depuis l'Algérie jusqu'au site de Kafra, avec tout l'environnement administratif, logistique et sécuritaire approprié. Il a, à ce titre, adressé ses remerciements et sa reconnaissance à l'ensemble des cadres, experts, ingénieurs, techniciens et autres partenaires ayant contribué à cette étape, ainsi qu'aux autorités civiles et militaires nigériennes et algériennes qui ont accompagné l'Entreprise nationale de forage (Enafor), Sonatrach International Production and Exploration Corporation (Sipex) et la Société nationale nigérienne du pétrole (Sonidep). Il a invité les équipes de terrain à accorder la plus haute importance à la sécurité des opérations, à la protection de l'environnement, à la qualité des travaux et au respect des normes professionnelles.

Ce projet est le « fruit d'un partenariat multidimensionnel » entre le groupe Sonatrach et la Sonidep, couvrant la recherche, l'exploration, le développement et la production, ainsi que les services de forage, de raffinage et de pétrochimie, la distribution et la commercialisation des produits pétroliers, en sus de la formation, du transfert de technologie et du renforcement des capacités. M. Ghrieb a évoqué l'accompagnement de Sonatrach à la Sonidep dans la commercialisation de son pétrole brut et le renforcement de l'expertise de ses cadres, soulignant que l'Algérie s'engagera dans les travaux de grande maintenance de la raffinerie de Zinder et

poursuivra l'évaluation des nouveaux blocs pétroliers au Niger, notamment le bloc de Bilma.

L'ambition de l'Algérie, a-t-il précisé, ne se limite pas à la réalisation du projet Kafra dans ses différentes phases, mais s'étend à la construction d'un partenariat industriel intégré et durable, de l'amont jusqu'à l'aval pétrolier et gazier, y compris à travers la création de sociétés mixtes. Il a également salué l'engagement de l'Enafor à utiliser progressivement les entreprises, produits et services nigériens et à recruter les jeunes nigériens dans le projet, tout en leur assurant la formation nécessaire.

Intégration africaine

Ce modèle de coopération équilibré, global et fructueux constitue l'un des piliers fondamentaux de l'approche adoptée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à construire un partenariat énergétique africain fondé sur l'intégration, au service des objectifs de développement durable et du renforcement de l'intégration continentale. Le Premier ministre a expliqué que cette coopération bilatérale trouve son prolongement naturel dans la dimension multilatérale, notamment à travers le projet de gazoduc transsaharien, qui est entré efficacement dans les phases de mise en œuvre, en tant que projet stratégique et maillon essentiel du processus d'intégration africaine.

Parallèlement, la concertation intersectorielle soutenue et l'action commune entre les deux pays se poursuivent à une cadence accélérée pour concrétiser les engagements dans les secteurs prioritaires,

dont les infrastructures, la santé, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur, la numérisation, le commerce, le transport et les finances. Cette dynamique de mise en œuvre, passant de la phase des intentions à celle de la concrétisation effective sur le terrain, traduit la volonté des dirigeants des deux pays d'assurer un suivi direct et rigoureux, consacrant ainsi le caractère stratégique des relations algéro-nigériennes, qui constituent désormais un modèle de coopération entre les pays africains. Il a souligné l'importance stratégique du site de Kafra, situé à proximité de la frontière algérienne, précisant que cette présence dans cette région, au carrefour entre le nord, l'ouest et le centre de l'Afrique, témoigne de la vision commune des dirigeants des deux pays. Cette vision est fondée sur la promotion des zones frontales, leur transformation en espaces de coopération et de développement communs, ainsi qu'en piliers du renforcement de la sécurité et de la stabilité au Sahel. Il a estimé que les fondements de la renaissance économique en Afrique résident dans le potentiel de ses peuples et les capacités complémentaires de ses pays, et non dans la dépendance excessive d'autrui. Au terme de son allocution, le Premier ministre a réitéré, au nom du président de la République, l'engagement constant de l'Algérie à poursuivre le développement des relations de fraternité et de coopération avec le Niger, à continuer de contribuer au renforcement de la sécurité et de la stabilité de son environnement régional et à promouvoir les processus de développement, de bien-être et de prospérité à travers le continent africain. De son côté, le Premier ministre nigérien, M. Ali Mahaman Lamine Zeine, a affirmé le niveau de la coopération bilatérale et l'importance stratégique du projet, soulignant que cette réalisation constitue « une étape majeure dans le processus de partenariat entre les deux pays ». La cérémonie de lancement s'est achevée par le dévoilement de la plaque commémorative, marquant le lancement officiel des travaux de forage, suivie d'une visite du site et des installations de forage. Les deux Premiers ministres ont ensuite tenu une rencontre bilatérale. Le Premier ministre était accompagné du ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, du Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, M. Lounès Magramane, de l'ambassadeur d'Algérie auprès du Niger, M. Ahmed Saadi, et du PDG du groupe Sonatrach, M. Nour Eddine Daoudi. À son départ, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a été salué par son homologue nigérien, accompagné de membres du gouvernement et de hauts responsables nigériens.

CISJORDANIE OCCUPÉE

Un journaliste palestinien arrêté par les forces sionistes



Des soldats sionistes ont arrêté mercredi en Cisjordanie occupée un journaliste palestinien, Mohammed Awad, 38 ans, a été arrêté à son domicile près de Ramallah à 06H00 locales

(03H00 GMT), selon son épouse Iman Shalash.

Des soldats sionistes "lui ont bandé les yeux, lui ont passé les

menottes et l'ont emporté" dans un véhicule militaire, at-elle ajouté.

La Société des prisonniers palestiniens, une organisation non gouvernementale qui défend les détenus palestiniens, a indiqué que son arrestation portait à 40 le nombre de journalistes palestiniens détenus par l'entité sioniste, qui occupe la Cisjordanie depuis 1967.

Le Syndicat des journalistes palestiniens, qui représente les professionnels des médias, a déclaré l'arrestation.

Il s'agit, selon le syndicat, d'une "tentative continue de faire taire la voix de la presse, d'entraver la transmission de la vérité et de révéler les crimes et les violations envers le peuple palestinien est soumis".

CROATIE

Une localité touristique menacée par un violent feu de forêt

Un violent feu de forêt qui s'est déclaré dans le centre de la Croatie menace désormais des logements dans une localité du littoral, qui a conduit à l'évacuation d'habitants et de touristes, rapporteur des médias locaux.

Le feu, attisé par des rafales de vent, a d'abord ravagé une forêt de pinèdes et la végétation et s'est rapidement propagé vers des maisons de Lokva Rogoznica, localité touristique du centre du littoral.

Un gymnase a été ouvert dans la ville d'Omis, à quelques kilomètres de là, pour accueillir les déplacés, a rapporté la télévision nationale (HRT). Les médias ont diffusé des images et des photos d'un immense feu arrivé tout près de maisons. Selon la HRT, "les dégâts sont déjà considérables". Le commandant en chef des pompiers croates, Slavko Tucakovic, a déclaré à la chaîne que "la situation (était) extrêmement préoccupante".

La Croatie est frappée par une longue vague de chaleur, et des records de température ont été enregistrés ces derniers jours dans plusieurs villes de la côte Adriatique, dont à Split, à une trentaine de kilomètres de Lokva Rogoznica.

Les pompiers ont réussi à fixer dans la journée un feu important sur l'île de Brac, au large de Split, à l'aide de Canadairs.

ALLEMAGNE

1.800 personnes évacuées à cause d'un incendie dans l'ouest du pays

Environ 1.800 personnes ont dû évacuer leur domicile durant la nuit de jeudi à vendredi dans une commune de l'ouest de l'Allemagne à cause d'un incendie ayant parcouru environ 25 hectares, a indiqué un porte-parole de la commune.

Vendredi matin, l'opération d'évacuation se poursuivait encore, selon cette source.

La commune de Hurtgenwald, située tout près de la frontière avec la Belgique, dans le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, a appelé sur son site Internet ses habitants à "n'emporter que les effets personnels indispensables".

D'après la porte-parole de cette ville d'environ 9.000 habitants, environ 200 personnes étaient mobilisées pour lutter contre l'incendie. Selon les informations du média WDR, l'armée allemande a envoyé sur place "deux chars pour dégager des passages dans la forêt en feu".

Ces dernières semaines, plusieurs incendies d'une ampleur contenue ont eu lieu en Allemagne à cause de la sécheresse et des vagues de chaleur successives.

SOUDAN

L'armée soudanaise repousse les attaques des FSR contre la ville de Kurmuk

Les autorités locales de l'Etat du Nil Bleu, au Soudan, ont déclaré que l'armée soudanaise continuait de repousser les attaques menées par les Forces de soutien rapide (FSR) contre la ville frontale de Kurmuk, leur infligeant des pertes importantes. Dans un communiqué rendu public jeudi, l'administration locale de Kurmuk a indiqué que "les Forces armées soudanaises conti-

nent de faire face aux attaques avec constance et courage, parvenant à défendre la ville, ses habitants et ses institutions publiques". Rappelant que "la ville était soumise depuis trois jours à d'intenses attaques impliquant des drones, des drones kamikazes et des tirs d'artillerie, qu'elle affirme provenir du voisinage régional", l'administration locale de Kurmuk a réaffirmé son soutien à

l'armée soudanaise dans sa lutte contre ce qu'elle a qualifiée d'"attaques visant la sécurité et la stabilité de la région".

En cours depuis avril 2023, le conflit au Soudan opposant l'armée aux FSR a fait des dizaines de milliers de morts et contraint près de 15 millions de personnes à fuir leur domicile ou à être déplacées, selon les chiffres de l'ONU et les autorités locales.

EXPLOSION DE GAZ EN ÉGYPTÉ

03 morts et 17 blessés

Trois personnes ont péri et 17 autres ont été blessées jeudi après l'explosion d'une bonne bonne de gaz dans un restaurant d'un centre commercial du Nouveau Caire, provoquant un incendie et l'effondrement d'un soulèvement, ont rapporté les médias égyptiens.

Les services d'urgence ont été appelés au centre commercial de Tagamoa suite à un incendie signalé dans un restaurant. Les pompiers et les ambulances se sont rendus sur place et l'incendie a été maîtrisé. Par mesure de précaution, le centre commercial a été évacué.

Les premiers rapports faisaient état de deux morts et de douze blessés, mais le bilan s'est alourdi à trois morts après la confirmation d'un autre décès. Les victimes et les blessés ont été transportés à l'hôpital, tandis que les forces de sécurité bouclaient le secteur.

Le parquet égyptien a ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances de l'explosion et de l'effondrement de l'ascenseur qui a suivi. Les autorités poursuivent leurs enquêtes sur les lieux et prennent les mesures légales nécessaires, selon les mêmes sources.



SÉISME EN COLOMBIE

Le bilan s'alourdit à 281 morts

Le bilan du séisme de magnitude 7,4 qui a frappé la Colombie en début de semaine s'est alourdi à 281 morts, tandis que des centaines de personnes sont restées portées disparues, ont rapporté vendredi des médias citant les autorités colombiennes.

Selon ces sources, au moins 3.971 personnes ont été blessées et 379 autres étaient

toujours portées disparues, à la suite de ce séisme.

Un précédent bilan à fait état de 273 morts, 3.824 blessés et 377 disparus.

Le séisme a frappé lundi l'ouest de la Colombie, entraînant d'importantes destructions dans plusieurs villes et endommageant des habitations, des écoles, des hôpitaux ainsi que d'autres infrastructures essentielles.

L'épicentre se situe près de San José del

Palmar, dans le département du Choco. Les secousses ont été ressenties dans d'autres régions du pays, notamment à Bogota, ainsi que dans des pays voisins.

Les équipes de secours poursuivent les recherches dans les bâtiments effondrés afin de retrouver d'éventuels survivants. Les autorités ont toutefois averti que les chances de retrouver des personnes vivantes sous les débris diminuaient au fil des heures.

PENTATHLON MILITAIRE

La sélection algérienne regagne Alger après son sacre mondial en Autriche



La sélection nationale militaire de pentathlon est arrivée, mercredi soir, à l'aéroport international Houari Boumediene d'Alger après sa participation honorable à la 68e édition du championnat du monde militaire de pentathlon, tenue en Autriche, où elle a obtenu la médaille d'or dans l'épreuve de relais d'obstacles, décrochant ainsi le titre de champion du monde militaire pour l'année 2026 dans cette spécialité, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"La sélection nationale militaire de pentathlon est arrivée,

hier soir mercredi 12 août 2026, à l'aéroport International Houari Boumediene d'Alger, où elle a été accueillie par le chef du service des Sports militaires du Département-Emploi Préparation de l'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), et ce, suite à sa participation honorable à la 68ème édition du championnat du monde militaire de pentathlon, du Conseil international du sport militaire (CISM), tenue en Autriche durant la période allant du 2 au 9 août 2026.

Lors de ce championnat, notre sélection nationale a obtenu la médaille d'or dans l'épreuve de re-

lais d'obstacles, décrochant ainsi le titre de champion du monde militaire pour l'année 2026 dans cette spécialité", précise la même source.

"Suite à ce sacré, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chane-griha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'ANP, adresse ses sincères félicitations à tous les athlètes couronnés, ainsi qu'au staff technique pour cette bien réalisation méritée, qui vient s'ajouter aux résultats remarquables et au palmarès honorable du sport militaire sur la scène internationale", ajoute le communiqué.

TARENTE-2026

Les jeunes Verts débutent leur stage de préparation à Sidi Moussa



La sélection nationale de football U21 effectuera du 13 au 19 août un stage de préparation au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), en prévision de sa participation au tournoi de football des Jeux méditerranéens, prévu à Tarente, en Italie, du 21 août au 3

septembre 2026, a annoncé la fé-

dération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Pour ce tournoi, le sélectionneur national des U20, Brahim Hemdani, qui conduira pour l'occasion la sélection U21 aux côtés de Hocine El orfi, a convoqué une liste de 18 joueurs. A l'issue du tirage au sort, l'Algérie a été versée pour rappel dans le groupe 2, aux côtés de l'Italie, du Kosovo et de l'Albanie. Selon le système de compétition arrêté, les deux premières sélections des deux groupes, à l'issue de la phase préliminaire, se qualifieront pour les demi-finales.

Voici le programme des rencontres des Verts lors de ce premier tour :

22 août 2026 :	
Algérie - Kosovo	(09h30)
24 août 2026 :	
Algérie - Italie	(20H00)
26 août 2026 :	
Algérie - Albanie	(20H00) .

JEUX MÉDITERRANÉENS

TARENTE-2026

L'Algérie avec 248 athlètes en Italie

L'Algérie participera avec 248 athlètes, dont 151 messieurs et 97 dames, à la 20e édition des Jeux méditerranéens, prévue à Tarente (Italie) du 21 août au 3 septembre prochain, a annoncé jeudi à Alger le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderrahmane Hammad.

La délégation sportive algérienne sera engagée dans 27 disciplines, sur les 33 inscrits au programme officiel de cette édition, qui réunira 26 comités nationaux olympiques.

L'Algérie sera également représentée en athlétisme avec 17 athlètes, dont deux dames, en tir sportif avec 17 athlètes, dont six dames, en luttas associées avec 14 athlètes, dont cinq dames, en boxe avec 12 pugilistes, dont six dames, ainsi qu'en judo et en gymnastique avec 12 athlètes chacun, dont respectivement quatre et six dames.

La participation algérienne comprend également l'escrime avec 11 athlètes, dont cinq dames, le karaté avec 10 athlètes, dont quatre dames, l'aviron avec huit athlètes, dont trois dames, le badminton avec huit athlètes,

dont quatre dames, le cyclisme avec huit athlètes, dont quatre dames, la pétanque avec huit athlètes, dont trois dames, et le canoë-kayak avec sept athlètes, dont trois dames.

Le tennis de table sera représenté par six athlètes, dont trois dames, la natation par cinq nageurs, le raffa par quatre athlètes, dont deux dames, et le taekwondo par quatre athlètes, dont deux dames, tandis que l'haltérophilie et le roller (skateboard) compteront chacun trois athlètes.

En sports collectifs, l'Algérie sera présente dans quatre disciplines : le handball, avec les sélections masculines et féminines (28 athlètes), le volley-ball, avec les sélections masculines et féminines (24 athlètes), le basket 3x3, avec les équipes masculines et féminines (17 athlètes), ainsi que le football, avec la sélection masculine U21 (18 joueurs).

La délégation algérienne comptera par ailleurs le plus jeune athlète de ces Jeux, âgé de 14 ans et engagé en gymnastique.

Outre les 248 sportifs, la délégation algérienne comprend 76 responsables et entraîneurs ainsi que dix arbitres, portant l'effectif global de la mission à 334 personnes.

la mission ne sera pas facile

"La mission ne sera pas facile", a reconnu Abderrahmane Hammad, concernant la qualité de la concurrence et le niveau croissant des Jeux méditerranéens d'une édition à l'autre.

Le président du COA a indiqué que les résultats obtenus lors des Jeux méditerranéens d'Oran-2022 constituent une référence importante pour la participation algérienne à Tarente, également bien en termes de performances que de nombre de participants.

Il a estimé que le défi sera encore plus important pour les athlètes qui participent pour la première fois à ce rendez-vous, caractérisé que leur participation constitue une opportunité d'acquérir de l'expérience et de se mesurer à des sportifs de haut niveau.

L'Algérie mise notamment sur les disciplines individuelles pour décrocher de "bons résultats" à Tarente, particulièrement en athlétisme, en gymnastique et en boxe, au regard du niveau affiché par les représentants nationaux dans ces spécialités.

De son côté, la cheffe de la délégation algérienne, Zoubida Bouyacoub, a indiqué que les athlètes et les membres de la mission seront hébergés à bord de deux navires stationnés dans une base militaire, l'un pouvant accueillir près de 2.000 personnes et l'autre environ 5.000 personnes.

Elle a précisé que les deux navires disposant de toutes les commodités et des services nécessaires au confort des athlètes et des délégations, qualifiant les conditions d'hébergement de "comparables à celles d'un hôtel cinq étoiles", ce qui devrait permettre aux représentants algériens de se concentrer pleinement sur les compétitions et la récupération.

Concernant le déplacement de la délégation, Bouyacoub a annoncé la mise en place d'un pont aérien composé de six vols charters (aller-retour).

Le premier départ est programmé le 19 août, soit l'avant-veille du coup d'envoi des Jeux, tandis que les deux autres rotations sont prévues les 20 et 26 août, afin d'assurer l'acheminement progressif des athlètes selon leur calendrier de compétition.

En clôture de la conférence de presse, Abderrahmane Hammad a annoncé sa candidature au Comité international des Jeux méditerranéens, à l'occasion des élections prévues le 20 août courant lors de l'Assemblée générale de l'instance.

Il avait déjà été membre de ce comité durant le mandat précédent.

CAN-2026 FÉMININE

Les Vertes se tournent vers le match pour la troisième place



La sélection nationale féminine de football a repris, le travail en prévision du match de classement de la Coupe d'Afrique des Nations 2026, prévu samedi à 18h00, a indiqué un communiqué de la fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Les joueuses titularisées lors de la demi-finale face au Malawi ont bénéficié d'une séance de récupération dans un centre spécialisé, avec notamment une séance de cryothérapie par circulation d'eau, une technique de récupération de nouvelle génération.

Pour sa part, le reste du groupe a effectué une séance

d'une heure sur un terrain annexe. Disposant de 48 heures seulement pour préparer ce match de classement, les Vertes se remobilisent pleinement avec l'objectif de décrocher la troisième place de cette CAN 2026, désormais devenue une ambition et un défi pour les joueuses.

Il est à rappeler que la sélection nationale féminine a décroché sa participation à la prochaine Coupe du Monde de football, prévue l'année prochaine au Brésil, après sa qualification aux demi-finales de la Coupe d'Afrique. Une qualification historique qui marquera à jamais le football féminin algérien.

PRÉPARATION

L'ASO Chlef conclut son stage en Turquie par un nul

L'ASO Chlef, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a clôturé son stage effectué en Turquie, en faisant match nul jeudi en amical contre le club koweïtien de Kazma FC (1-1), en vue de la nouvelle saison 2026-2027.

Les Koweïtiens ont ouvert le score à la 46e minute grâce au Brésilien Patrick Robson, avant que l'ASO n'égalise par Aïssa Feddal (53').

Lors de leur séjour en Turquie, les Chélifiens ont disputé cinq tests de préparation au total, avec un bilan de trois victoires et deux nuls. La

délégation de l'ASO retournera au pays vendredi.

Les joueurs de l'entraîneur Abdelhak Belaïd ont entamé les préparatifs pour le nouvel exercice le 5 juillet, en effectuant deux regroupements à Chlef.

Côté recrutement, l'ASO Chlef s'est montrée particulièrement active sur le marché des transferts en officialisant la signature de six nouveaux joueurs issus de différents paliers : Saïd Amrani (défenseur central, ex-US Chaouia), Amir Aïdouni (latéral droit, ex-USM Annaba), Abderra-

him Hamdani (latéral gauche, ex-JS El-Biar), Mohamed Alaeddine Belaribi (milieu de terrain, ex-MB Rouissat), Zoubir Motrani (attaquant, ex-ES Mostaganem) et Abdeljalil Bousalhi (défenseur central, ex-Académie Mechâal Tahaddi El Bordj).

Les Chérifiens ont bouclé la précédente saison à la 13e place (premiers non-relégables) avec 34 points. Ils entameront le nouvel exercice à domicile face au CR Belouizdad, lors de la 1re journée prévue les 27, 28 et 29 août.

TRANSFERTS

L'Algérien Miloud Hamdi nommé à la tête du club libanais Jwaya SC

Le club libanais de Jwaya SC, pensionnaire du championnat de première division de football, a annoncé jeudi la nomination de l'entraîneur algérien Miloud Hamdi à la tête de son équipe première, dans le cadre de son ambition de mettre en place un projet technique fondé sur l'expérience, la compétence et le professionnalisme.

Miloud Hamdi possède une expérience d'entraîneur acquise dans plusieurs clubs d'Afrique, d'Europe et d'Asie. Il a notamment dirigé l'USM Alger, qu'il a conduit au titre de champion d'Al-

gérie, ainsi qu'en finale de la Ligue des champions d'Afrique lors de la saison 2015-2016.

Le technicien algérien a également formé la JS Kabylie et le CS Constantine, ainsi que les clubs égyptiens d'Al-Ismaily et d'Al-Ittihad Alexandrie. Il a également dirigé les Jeunes Africains de Tanzanie, avec lesquels il a réalisé le doublé, outre des expériences dans le Golfe, notamment au club koweïtien d'Al-Salmiya et au club bahreïni d'Al-Khaldiya.

Miloud Hamdi est détenteur des licences d'entraîneur "A" de la Confédération africaine de

football (CAF) et de l'Union européenne de football (UEFA).

Le club de Jwaya SC, promu en première division libanaise à l'issue de la saison 2024-2025, a précisé que le nouvel entraîneur sera accompagné de trois membres au sein de son staff technique. A travers cette nomination, la formation libanaise entend poser les bases d'un projet technique ambitieux, à même de répondre aux attentes du club et de ses supporters et d'ouvrir une nouvelle étape dans son travail sportif et technique, conclut le communiqué de Jwaya SC.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

La JS Saoura face à trois options pour recevoir ses adversaires

La JS Saoura, l'un des deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, a annoncé, jeudi, que le stade du 5-Juillet-1962 à Alger ne pourra finalement pas accueillir ses rencontres dans cette compétition continentale, en raison de la poursuite des travaux d'aménagement de la pelouse.

"La direction du stade olympique du 5-Juillet a contacté le club, l'informant que les travaux d'aménagement et de réfection de la pelouse n'étaient pas encore terminés", a indiqué la JSS dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux.

La formation de Béchar, qui signe son retour en C1 après sept années d'absence, affrontera au premier tour préliminaire les Guinéens de Horoya AC. La première manche est programmée en Algérie (4-6 septembre), alors que la seconde manche se jouera en déplacement (11-13 septembre).

En cas de qualification, les joueurs de l'entraîneur Lotfi Boudraâ, seront opposés au vainqueur de la double confrontation entre Al-Merreikh du Soudan et Power Dynamos de la Zambie.

"A la suite de ce nouveau développement, la direction du club a confirmé que le secrétaire général avait, auparavant, pris toutes les mesures

préventives nécessaires en préparant des solutions alternatives et en sélectionnant des stades homologues en Algérie pour accueillir les rencontres africaines.

En conséquence, la JS Saoura dispose désormais de trois autres options pour accueillir ses matches de compétition africaine : stade Miloud-Hadefi d'Oran (en attente de réponse stade), Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (accepté), et le stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (accepté)", précise la même source.

La JSS a terminé le précédent exercice à la deuxième place avec 55 points, derrière le triple champion d'Algérie, le MC Alger (65 pts).

LIGUE 1 "MOBILIS" "Le projet sportif de l'USMA m'a convaincu de signer"

Le nouveau gardien de l'USMA Alger (Ligue 1 Mobilis de football), Idir Hadid, s'est exprimé sur ses débuts avec sa nouvelle formation, qu'il a rejoint cet été pour trois saisons en provenance de la JS Kabylie.

"J'ai reçu une offre de l'USMA.

C'est un grand club que j'ai choisi pour son projet sportif.

Il joue sur plusieurs fronts et nous visons tous les titres", at-il déclaré dans un entretien accordé mercredi soir au département média du club algérois.

Hadid (24 ans) a décidé de changer d'air durant cette intersaison, après sept années passées sous les couleurs de la JSK.

Pour sa première expérience loin des "Canaris", Hadid affirme avoir rapidement trouvé ses marques au sein de sa nouvelle équipe.

Il a tenu à souligner l'accueil réservé par ses coéquipiers, particulièrement les deux autres gardiens, Oussama Benbot et Abdeloumen Sifour.

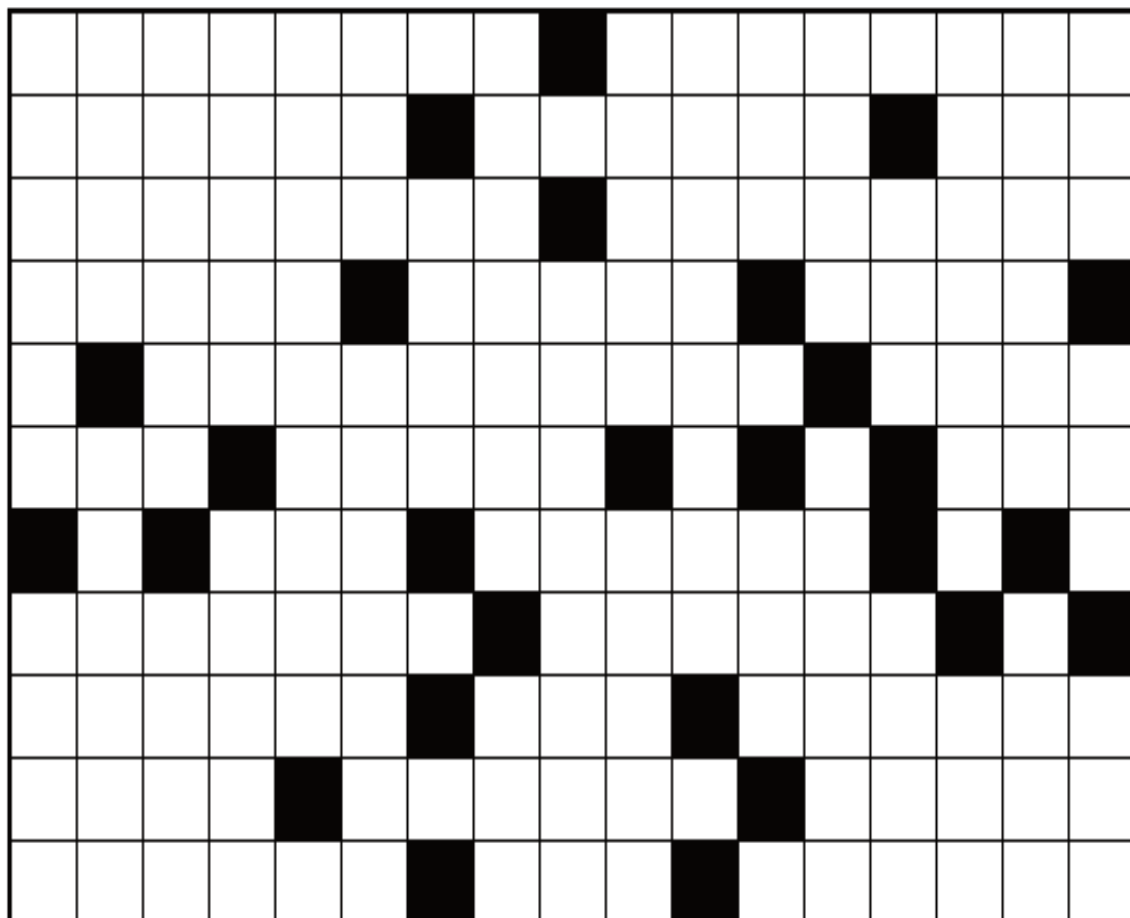
"J'ai été très bien accueilli par l'ensemble du groupe, notamment par Benbot et Sifour et l'entraîneur des gardiens Lyes Benhaha, que je connais déjà. Nous travaillons dans de bonnes conditions et nous progressons de jour en jour", at-il ajouté.

S'agissant du stage de préparation qui se déroule actuellement à Tabarka, en Tunisie, le nouveau gardien usmiste s'est montré satisfait du déroulement du regroupement et de l'atmosphère qui règne au sein de l'effectif.

"Le stage de Tabarka se déroule très bien. L'ambiance est excellente et familiale. Notre objectif est de réaliser une grande saison et de rendre nos supporters heureux au terme de l'exercice", a conclu Hadid.

L'USMA qui a réalisé la saison dernière le doublé Coupe de la Confédération-Coupe d'Algérie, sous la conduite du technicien sénégalais Lamine N'diaye, entamera le championnat en déplacement face à l'USM Khenchela, lors de la 1re journée prévue les 27, 28 et 29 août.

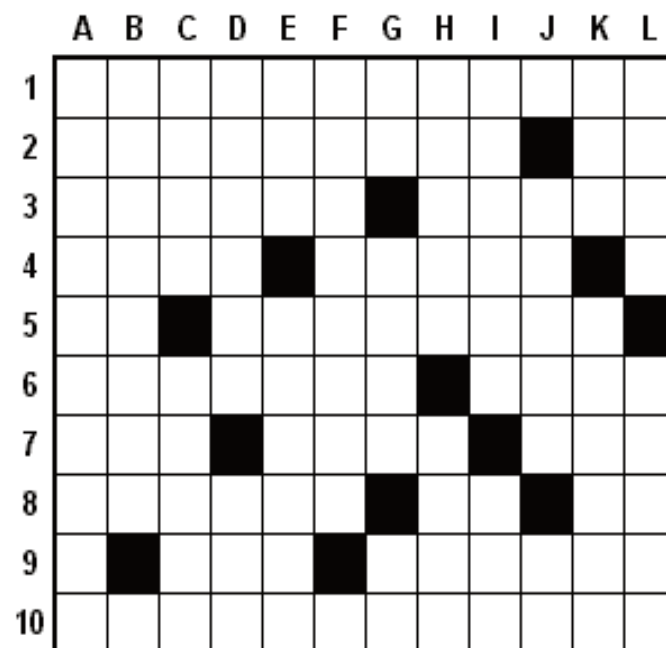
Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -	- 4 -	- 5 -	- 6 -	- 7 -
CEP	ACNE	BRISE	AGENCE	EMERITE
CET	AILE	ECALÉ	ARRETE	ETIRERA
EAU	ARAS	HENNE	ASSENA	LUTTERA
EGO	ASIE	IRISE	CRIERA	ROTACES
ENA	ELAN	PAINS	DERAPE	
ESA	EPIS	PRUNE	ETEINS	
ETA	ERRA	RUERA	ICTERE	
ISE	ETAI	USENT	PAMEES	
LIS	FANE		PENSEE	
OSE	REIN		REGALE	
OTA			REPUTE	
PAT			TALLAI	
SAS			TERMES	
SPA			VAGUES	
TER				



Mots croisés



Horizontalement

- 1 - Contrôle des élans du cœur
- 2 - Spécialiste des glaçures - Il permet d'allonger la phrase
- 3 - Alignement - Sa bonne tenue fait un bon véhicule
- 4 - Pays vert pour le poète - Successeurs de Mahomet
- 5 - Coupe ce qui suit en deux - Mises pour un essai
- 6 - Fonctionnaire mondial - Il doit être hygiénique pour certaines matières
- 7 - Réseau virtuel - Style de rangement - Acide
- 8 - Joliment colorée - Sujet médisant - Guide de mine
- 9 - Réunit - Mise à bas
- 10- Joueurs financiers

Verticalement

- A - Galas en grande pompe
B - Apprendre à bien prendre la lame
C - Chef d'état exotique - Qui satisfait un besoin
D - Méritants - Mot mis entre parenthèses pour certification du texte
E - Parfois but de promenade en mer - Plancher quand il est minimal
F - Imprégné d'huile
G - Mère des Titans - Rendit malade - Son de caisse
H - Paysan - Prix
I - Parfums pour les chefs - Ne reconnaît rien
J - Servies trop souvent - Bien démuni
K - Dispose - Passer sans s'arrêter
L - Temps du tourisme - Déchets organiques

Sudoku

2	7			5			6	4
3			6		5			1
6		5	7		2	8		3
9	2	4				1	5	6
				6				
8	3	6		5		4	7	2
4		3	9		6	2		7
1			4		7			5
7	9						4	8

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Devinettes

Je suis sur mars et sur la terre
Pas sur la lune mais dans le
reste de l'univers
Que suis-je?

Réponse : Le R



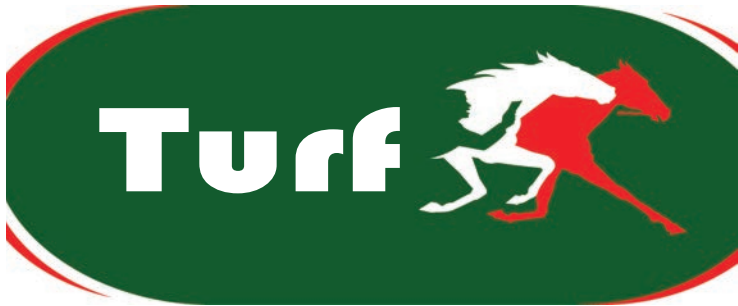
L'université d'Oxford est très vieille, elle est même plus ancienne que la civilisation Aztèque, le peuple amérindien du groupe nahua au Mexique.

L'enseignement a commencé à l'Université d'Oxford en 1096 et s'est développé rapidement à partir de 1167 quand Henri II a interdit aux étudiants anglais d'aller à l'Université de Paris tandis que la fondation du Tenochtitlán qui a marqué le début de la civilisation aztèque s'est déroulée en 1325.

Solutions

10	S	P	E	C	U	L	A	T	E	U	R	S
9	E		L	I	A			R	U	I	N	E
8	I	R	E	E			O	N				
7	N	E	T	S	V	R	A	C	S	U	T	R
6	O	N	U	S	I	E	N		S	E	A	U
5	M	I		E	N	F	I	L	E	S	S	
4	E	R	I	N			I	M	A	M	S	
3	R	A	N	G	E	E		R	O	U	T	E
2	E	M	A	I	L	E	U	R				E
1	C	A	R	D	I	O	G	R	A	M	E	
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L

7	1	6	5	3	8	9	2	5	3	1	6	4	8
4	5	8	3	6	1	2	4	3	7	4	8	9	3
9	6	4	5	7	1	2	8	9	3	5	6	4	1
3	3	7	8	9	6	4	5	3	1	2	7	8	4
2	7	1	8	9	3	5	6	4	1	2	7	8	4
3	3	7	8	9	6	4	5	3	1	2	7	8	4
9	6	4	5	3	1	2	8	9	3	5	6	4	1
2	7	1	8	9	3	5	6	4	1	2	7	8	4
3	3	7	8	9	6	4	5	3	1	2	7	8	4
9	6	4	5	3	1	2	8	9	3	5	6	4	1
2	7	1	8	9	3	5	6	4	1	2	7	8	4
3	3	7	8	9	6	4	5	3	1	2	7	8	4
9	6	4	5	3	1	2	8	9	3	5	6	4	1
2	7	1	8	9	3	5	6	4	1	2	7	8	4
3	3	7	8	9	6	4	5	3	1	2	7	8	4
9	6	4	5	3	1	2	8	9	3	5	6	4	1
2	7	1	8	9	3	5	6	4	1	2	7	8	4
3	3	7	8	9	6	4	5	3	1	2	7	8	4
9	6	4	5	3	1	2	8	9	3	5	6	4	1
2	7	1	8	9	3	5	6	4	1	2	7	8	4
3	3	7	8	9	6	4	5	3	1	2	7	8	4
9	6	4	5	3	1	2	8	9	3	5	6	4	1
2	7	1	8	9	3	5	6	4	1	2	7	8	4
3	3	7	8	9	6	4	5	3	1	2	7	8	4
9	6	4	5	3	1	2	8	9	3	5	6	4	1
2	7	1	8	9	3	5	6	4	1	2	7	8	4
3	3	7	8	9	6	4	5	3	1	2	7	8	4
9	6	4	5	3	1	2	8	9	3	5	6	4	1
2	7	1	8	9	3	5	6	4	1	2	7	8	4
3	3	7	8	9	6	4	5	3	1	2	7	8	4
9	6	4	5	3	1	2	8	9	3	5	6	4	1
2	7	1	8	9	3	5	6	4	1	2	7	8	4
3	3	7	8	9	6	4	5	3	1	2	7	8	4
9	6	4	5	3	1	2	8	9	3	5	6	4	1
2	7	1	8	9	3	5	6	4	1	2	7	8	4
3	3	7	8	9	6	4	5	3	1	2	7	8	4
9	6	4	5	3	1	2	8	9	3	5	6	4	1
2	7	1	8	9	3	5	6	4	1	2	7	8	4
3	3	7	8	9	6	4	5	3	1	2	7	8	4
9	6	4	5	3	1	2	8	9	3	5	6	4	1
2	7	1	8	9	3	5	6	4	1	2	7	8	4
3	3	7	8	9	6	4	5	3	1	2	7	8	4
9	6	4	5	3	1	2	8	9	3	5	6	4	1
2	7	1	8	9	3	5	6	4	1	2	7	8	4
3	3	7	8	9	6	4	5	3	1	2	7	8	4
9	6	4	5	3	1	2	8	9	3	5	6	4	1



Hippodrome Bazer Sakhra d'El-Eulma

Journée N° 142

Par Zeggai Abdelkader



Dimanche 16 août 2026

Fiche technique: Paris Tiercé Quarté et Quinté

1 - JEMAAT EL KHEIR

31-10-2025 1.700 m 1er T.N.C
CH. ATALALH 56 kg 12 pts
17-12-2025 1.800 m 8ème
H. RAACHE 57 kg 12 pts
31-01-2026 1.400 m 8ème
CH. ATALLAH 57 kg 12 pts
25-02-2026 1.600 m 8ème
M. HARECHE 57 kg 15 pts
25-03-2026 1.700 m retiré
M. HARECHE 55 kg 12 pts
La monte de T. Lazreg lui est favorable pour effacer ses derniers échecs. A retenir en très bonne place dans ce genre de course.
Conclusion : Une priorité.

2 - GHOURBA

Y. LOUCIFI 55 kg
19-11-2025 1.500 m retirée
M. HARECHE 54 kg 15 pts
26-12-2025 1.600 m 14ème
AB. ATALLAH 54 kg 14 pts
01-04-2026 1.000 m 6ème
CH. ATALLAH 54 kg 15 pts
08-04-2026 1.200 m 6ème
CH. ATALLAH 54 kg 15 pts
18-04-2026 1.100 m 9ème
CH. ATALLAH 54 kg 15 pts
Il est difficile de la retenir dans ce genre d'épreuve sous les ordres de Loucifi.
Conclusion : A revoir.

3 - JOCAMBA

A. HADDOUCHE 55 kg
12-10-2022 1.000 m 4ème
AB. ATALLAH 55 kg 18 pts
26-10-2022 1.100 m 4ème
AB. ATALLAH 55 kg 18 pts
11-08-2023 1.300 m 14ème
JJ/ Y. MOUISSI 52 kg 16 pts
13-10-2023 1.100 m 10ème
AB. ATALLAH 54 kg 18 pts
25-10-2023 1.000 m 11ème
JJ/ CH. CHAABANE 54 kg 18 pts
Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple figuration pour garnir les stalles.
Conclusion : A revoir.

4 - CAMANGO

T. LAZREG 55 kg

5 - LIBES

Y. MOUISSI 55 kg
Course d'entrée, on attendra pour juger son premier pas sous les ordres de Y. Mouissi.
Conclusion : Inédit.

6 - NADJARRER

AB. ATALLAH 54 kg
29-06-2025 1.500 m 11ème
AB. ATALLAH 54 kg 12 pts
26-08-2025 1.000 m 1ère T.N.C
B. BERRAH 55 kg 13 pts
23-09-2025 1.300 m 12ème
B. BERRAH 54 kg 14 pts
15-10-2025 1.200 m 6ème
AP/ Y. CHELLAL 51,5 kg 12 pts
12-11-2025 1.200 m 8ème
AH. CHAABI 56 kg 12 pts
Le changement de monte pourrait bien avantager ses chances pour tirer son épingle du jeu dans cette épreuve.
Conclusion : Une priorité.

7 - GHAZWAN EL MESK

CH. ATALLAH 54 kg
08-11-2024 1.600 m 6ème
MS. AIDA 55 kg 13 pts
29-11-2024 2.000 m 4ème
MS. AIDA 55 kg 12 pts
20-12-2024 1.600 m 1er T.N.C
CH. ATALLAH 54 kg 13 pts
18-06-2025 1.000 m 2ème
MS. AIDA 56 kg 13 pts
24-06-2025 1.000 m 1er 1'04"
AB. ATALLAH 56 kg 12 pts

Départ de la première course à 17h - Prix: Douja - Pur-Sang arabe

Distance : 1.100 mètres - Dotation : 400.000 DA - Paris Tiercé-ordre Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
M. ZAABOUB	1 JEMAAT EL KHEIR	A. HAMIDI	55	11	PROPRIETAIRE
S. MANSOURI	2 GHOURBA	Y. LOUCIFI	55	5	S. ATALLAH
B. BENSALEM	3 JOCAMBA	A. HADDOUCHE	55	1	PROPRIETAIRE
ABH.DEKHNOUCHE	4 CAMANGO	T. LAZREG	55	10	AB. KARA
T. HAMZA	5 LIBES	Y. MOUISSI	55	13	PROPRIETAIRE
N. BOUCHELAGHEM	6 NADJARRER	AB. ATALLAH	54	9	MED. HAMIDI
AB. RAHMANI	7 GHAZWANE EL MESK	CH. ATALLAH	54	6	S. ATALLAH
A. LEHAS	8 AARJOUNA	A. HEBRI	54	7	PROPRIETAIRE
AB. LOUNISSI	9 OUM EL KHAIR	AB. AIDA	54	12	H. FERHAT
MED. DERBALI	10 GHAZALET ESAHRA	AH. CHAABI	53	3	PROPRIETAIRE
ML. ZAABOUB	11 EL MOKAFIH (0)	AL. TIAR	53	8	ABM. BOUBAKRI
H. BOURENANE	12 MOUCHAHAR EL GOZAL.	B. BERRAH	53	2	MED. HAMIDI
Y. SAFSAF	13 HATRANE	JJ/ S. ATALLAH	53	4	PROPRIETAIRE
ABH.DEKHNOUCHE	14 RB FARAH	M. HARECHE	48	14	AB. KARA

Il est engagé dans un parcours à son entière convenance, ce qui va certainement avantager ses chances pour jouer les premiers rôles.

Conclusion : Une priorité.

8 - AARJOUNA

A. HEBRI 54 kg
31-08-2025 1.500 m 5ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
17-09-2025 1.500 m 3ème
T. LAZREG 55 kg 17 pts
22-10-2025 1.300 m 8ème
T. LAZREG 55 kg 15 pts
31-10-2025 1.700 m 4ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
26-11-2025 1.700 m 7ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
Il ne faut pas la condamner dans ce prix. Ses grandes capacités peuvent l'avantager pour se défendre sur 1.100m.

Conclusion : Une possibilité.

9 - OUM EL KHAIR

AB. AIDA 54 kg
20-04-2026 1.000 m 6ème
AP/ Y. CHELLAL 51 kg 12 pts
Elle aura une chance pour prétendre à un accessit d'autant qu'elle est bien montée sur 1.100m.

Conclusion : Une possibilité.

10 - GHAZALET ESAHRA

AH. CHAABI 53 kg
24-10-2025 1.500 m 1ère 1'47"

A. KOUAOUCI 55 kg 13 pts
26-11-2025 1.700 m 10ème
A. KOUAOUCI 56 kg 12 pts
17-12-2025 1.800 m 12ème
F. CHAABI 55 kg 12 pts
25-01-2026 1.300 m 12ème
F. CHAABI 56 kg 15 pts
30-01-2026 1.300 m 12ème
A. KOUAOUCI 55 kg 12 pts
Ses dernières tentatives ne plaident pas en sa faveur.
Conclusion : A revoir.

11 - EL MOKAFIH

AL. TIAR 53 kg
05-11-2025 1.200 m 1er T.N.C
B. BERRAH 54 kg 16 pts
19-11-2025 1.500 m 1er T.N.C
T. ALI OUAR 55 kg 15 pts
17-12-2025 1.800 m 3ème
T. ALI OUAR 56 kg 12 pts
01-01-2026 1.800 m 8ème
T. ALI OUAR 58 kg 17 pts
25-02-2026 1.600 m 11ème
T. ALI OUAR 57 kg 12 pts
Il demeure compétitif pour un accessit malgré ses derniers échecs enregistrés à deux reprises.
Conclusion : Une priorité.

12 - MOUCHAHAR EL GOZAL.

B. BERRAH 53 kg
09-01-2026 1.200 m 9ème
A. HAMIDI 56 kg 12 pts
04-02-2026 1.300 m retiré
Y. LOUCIFI 55 kg 12 pts

12-02-2026 1.500 m retiré
A. HADDOUCHE 55 kg 12 pts
07-03-2026 1.200 m arrêté
A. HADDOUCHE 55 kg 12 pts
25-03-2026 1.700 m 9ème
A. HADDOUCHE 55 kg 12 pts
Il ne fera qu'une simple figuration pour garnir les stalles de ce prix.
Conclusion : A revoir.

13 - HATRANE

JJ/ S. ATALLAH 53 kg
17-03-2025 1.000 m 6ème
A. HAMIDI 56 kg 12 pts
22-03-2025 1.200 m 5ème
A. HAMIDI 57 kg 13 pts
26-03-2025 1.600 m 9ème
A. HEBRI 55 kg 12 pts
23-04-2025 1.300 m 1er T.N.C
A. HAMIDI 56 kg 12 pts
03-05-2025 1.400 m 7ème
A. HAMIDI 57 kg 12 pts
La monte du jeune jockey S. Atallah convient à sa participation dans cette course
Conclusion : Une priorité.

14 - RB FARAH

M. HARECHE 48 kg
Course d'entrée, sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable dans ce genre de confrontation.
Conclusion : Inédite.

Résultats et Rapports P.M.U.
Hippodrome de Zemmouri
Mardi 28/07/2026

Paris QUARTE-QUINTE

5 - 8 - 10 - 9 - 7

QUARTE/ordre

G: 2.700 DA

QUINTE

G: 3.310 DA P: 60 DA

PRONOSTICS

PARI TIERCE

7 - 4 - 1 - 8
Possibilités: 6 - 11
Champ F : 7 - 4 - X
Champ F : 7 - X - 1
Champ F : X - 4 - 1
7 - 1 - 4 - 8 - 6

PARI QUARTE

7 - 4 - 1 - 8 - 6
Possibilités: 11 - 13
Champ F : 7 - 4 - 1 - X
Champ F : 7 - 4 - X - 8
Champ D : 7 - 4 - X - X
7 - 1 - 4 - 8 - 6 - 13

PARI QUINTE

7 - 4 - 1 - 8 - 6 - 11
Possibilités: 13 - 9
Champ F : 7 - 4 - 1 - 8 - X
Champ F : 7 - 4 - 1 - X - 6
Champ D : 7 - 4 - 1 - X - X
7 - 1 - 4 - 8 - 6 - 13 - 9

